



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

OCCITANIE PYRÉNÉES

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Document édité par
France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directrice de la publication
Cécile ARGENTIN

Rédaction
Cécile ARGENTIN, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Jérôme BOURDELOT, Clémence MARRET,
Émilie HOULÈS, Lou FRADKIN, Céline JOUANIN et Yelli EL ARCH
avec les bénévoles de FNE Occitanie Pyrénées et les associations du mouvement.

Conception graphique
Jérôme BOURDELOT

Notre rapport d'activité 2023 se divise en trois parties :

- Le **rapport moral de notre Présidente approuvé par l'assemblée générale et la présentation de notre fédération** : ses membres, sa gouvernance, son projet fédéral et ses principales actions marquantes.
- Le **rapport d'activité détaillé** qui vise à récapituler et présenter les actions et faits marquants de l'année 2023, menés par notre équipe salariée, nos volontaires en service civique et nos bénévoles en appui à notre réseau.
- Le **rapport financier** qui présente les éléments notables et essentiels de nos comptes 2023. Ces comptes ont été certifiés, sans réserve par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre assemblée générale.



RAPPORT MORAL	7
LE MOT DE LA PRESIDENTE	7
NOTRE FEDERATION	9
L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION	9
NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES	10
NOTRE FONCTIONNEMENT	12
LES CHIFFRES CLÉS	16
QUELQUES REPÈRES SUR L'ANNÉE 2023	18

RAPPORT D'ACTIVITÉ	21
 ARTIFICIALISATION DES SOLS	22
LA PUBLICATION D'UN MÉMENTO SUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE	23
WEBINAIRE : "LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE EN OCCITANIE"	23
 EAU ET MILIEUX AQUATIQUES	24
LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »	25
LES CAMPAGNES « SENTINELLES DE L'EAU »	25
BALADES VIRTUELLES EN OCCITANIE	26
ANIMATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN ADOUR-GARONNE	27
 SANTE ENVIRONNEMENT	28
DES PUBLICS DIFFÉRENTS, DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS	29
DES OUTILS AU SERVICE DES BONNES PRATIQUES	30
 MOBILITE ET QUALITE DE L'AIR	32
LA JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR (JNQA)	33
LA CAMPAGNE « CIRCUL'AIR »	34
CONFÉRENCE SUR LES REJETS ATMOSPHÉRIQUES DE FIBRE EXCELLENCE	35
 NOS ACTIONS JURIDIQUES	36
LES STAGES DE CITOYENNETÉ EN MATIÈRE D'ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES	37
LA BATAILLE JURIDIQUE DE L'A69	37
SERVICE JURIDIQUE : UNE ANNÉE 2023 EN CHIFFRES	38
316 ALERTES D'ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES EN 2023	39

 BIODIVERSITE	42
FORMATION : BIODIVERSITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	43
RÉINTRODUCTION DU CASTOR SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE	43
PRÉSERVATION DES AMPHIBIENS DANS LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES	43
 POLLUTION LUMINEUSE	44
NOUVELLE EXPOSITION « TRAME NOIRE »	45
CAMPAGNES SENTINELLES DE LA NUIT – STOP AUX ÉCLAIRAGES ILLÉGAUX !	46
10^{ÈME} FÊTE DES CONFLUENCES	46
UNE BANDE DESSINÉE POUR SENSIBILISER	47
 MOBILISATION CITOYENNE	48
DES OUTILS POUR COMPRENDRE LE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE (VSC)	49
UN ESPACE POUR TROUVER L'INFORMATION ET LES ACTUALITÉS	49
UNE ANALYSE DU DISPOSITIF ET SA PROMOTION	50
LE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE : NOTRE RÔLE D'INTERMÉDIATION ET D'ACCUEIL DE JEUNES	50
<hr/>	
RAPPORT FINANCIER	51
COMPTE DE RESULTATS	52
BILAN	54
<hr/>	
FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS	56
POURQUOI ADHERER ?	56
NOS ACCOMPAGNEMENTS	56
<hr/>	
ILS NOUS SOUTIENNENT	58

RAPPORT MORAL

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chères adhérents et adhérentes,
Bénévoles engagé.e.s dans la défense de l'environnement et acteurs de la démocratie nous vous remercions pour votre soutien, pour les actions que vous menez ainsi que pour la veille citoyenne indispensable que vous exercez.

L'année 2023 n'a pas été celle où nous vous avons le plus accompagnés car FNE Occitanie Pyrénées a dû faire face à des difficultés importantes en termes de ressources humaines et gestion de l'équipe salariée, ce qui a fragilisé son fonctionnement et également conduit à plusieurs départs. Ces étapes ont été des passages difficiles, a fortiori dans une structure associative dont les prises de décisions sont quelques fois longues et retardées en raison de la nature de sa gouvernance. Le conseil d'administration a particulièrement été sollicité en 2023 pour entériner un certain nombre de décisions parfois délicates concernant les ressources humaines et la situation financière, nous les remercions vivement pour avoir répondu présents à chaque fois.

Cette situation a généré en septembre 2023 des inquiétudes sur notre équilibre financier, c'est pourquoi nous avons en décembre 2023, lancé un appel à dons mais également sollicité des prêts auprès de nos associations adhérentes. Cet appel à dons ainsi que quelques prêts nous ont permis de passer un cap important. L'équipe salariée s'est par ailleurs beaucoup mobilisée en fin d'année redoublant d'énergie pour honorer les projets en cours et donc à terme, assurer le paiement du solde de nos subventions demandées sur projets. En outre de très bons résultats juridiques en fin d'année, liés à des procédures assez anciennes, engagées pour certaines depuis presque 10 ans ont également permis d'améliorer le bilan de l'année. Le bilan financier 2023 présenté dans le rapport d'activités est la résultante positive de tous ces efforts conjugués et confirme finalement une année à l'équilibre financier, bien que très fragile. Il sera indispensable de consolider notre modèle économique dans le futur.

Merci encore à celles et ceux qui par leurs contributions au nom de leurs associations ou à titre individuel nous ont renouvelé leur confiance et ainsi manifesté l'intérêt qu'ils portaient à la pérennité de la fédération et de son équipe salariée.

Nous avons par ailleurs entrepris une refonte des documents administratifs qui faisaient défaut (audit des contrats, formalisation note de temps de travail & congés, charte de télétravail, mise à jour du DUERP début 2024) et poursuivons nos efforts de réorganisation (amélioration des outils de suivi de temps/action pour les salariés, tableaux de suivi trésorerie et budget prévisionnel). Cette réorganisation est un processus lent car les structures ont besoin de temps pour mettre en œuvre et intégrer de nouveaux fonctionnements que nous espérons pleinement opérationnels en 2024. Les membres du bureau ont été particulièrement impliqués durant cette période, au-delà d'un engagement bénévole habituel.

Sur le fond de nos actions, elles se sont articulées autour des mêmes enjeux que l'année précédente, la sensibilisation à travers des actions autour de la santé environnement et de la qualité de l'air, notamment vers les structures accueillant



Cécile ARGENTIN
Présidente

du public ou des enfants, l'aménagement du territoire et l'artificialisation des sols, les mobilités, la pollution lumineuse. Le programme annuel «Sentinelles de la Nature», s'est décliné sur différents axes ; les signalements d'atteintes aux milieux, les campagnes, les retours d'expériences de bonnes pratiques et de restaurations, des webinaires ainsi que des formations sur nombre d'enjeux autour de l'eau. Le déferlement des énergies renouvelables via de vastes projets dans tous les territoires, en particulier le photovoltaïque nous a conduit à proposer une formation avec différents services de l'État en novembre 2023. Tous ces projets ont surtout contribué à de nombreuses sollicitations du service juridique par des associations et collectifs, pour certains démunis devant l'envergure de telles surfaces agricoles ou forestières détruites, faisant table rase de la biodiversité et des impacts collatéraux associés, sans pour autant de mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique locale par ailleurs.

Notre action juridique est restée importante quel que soit les thématiques concernées. Le détricotage des lois, la surdité et le déni de l'État et de certaines collectivités face aux changements climatiques, et la chute toujours bien réelle de la biodiversité, comme la poursuite des atteintes de l'environnement ne nous laisse pas d'autre choix que d'aller devant les différentes juridictions.

Pour autant, le droit actuellement n'est garant ni de démocratie environnementale, ni d'une réelle prise en compte de l'impérieuse nécessité de changer nos modes de vie, notre consommation, et de porter enfin un regard sur le vivant bien différent. La mobilisation citoyenne, sans précédent qui tente de montrer une autre voie face au projet de l'autoroute A69, opposition faite de tous bords, de scientifiques, d'élus, en est la triste illustration. Le mépris révoltant, affiché pour cette cause, la pression constante et la violence des forces de l'ordre, la toute-puissance des intérêts économiques, le non-respect des procédures juridiques parfaitement légitimes sont bien les indices d'un recul considérable du droit et de la liberté des citoyen.e.s et l'aveu patent que NON l'environnement et l'urgence écologique ne sont pas considérés comme une "raison impérieuse d'intérêt public majeur". Dans ce contexte de plus en plus dépouillé de leviers pour les citoyen.e.s et les associations, les mobilisations fortes demeureront encore longtemps d'actualité.

Néanmoins nous maintenons, parce que ces échanges sont importants, et dans un souci d'écoute de tous les acteurs, des relations régulières avec les différents services de l'État, les tribunaux, à l'échelle régionale mais aussi locale. Des bénévoles issus des associations adhérentes sont présents dans les différentes représentations régionales et dans diverses activités, commissions, dans les territoires, au nom de FNE Occitanie Pyrénées. Nous constatons pourtant un désengagement financier important de certaines collectivités et services de l'État dans le soutien aux associations depuis plusieurs années.

Très nombreux sont celles et ceux qui ont pris conscience des enjeux environnementaux actuels et font preuve dans leurs territoires d'initiatives très constructives. Il nous appartient de rallier et fédérer de plus en plus de citoyen.e.s et bénévoles car c'est bien ce qui fait sens et portera de vrais changements.

Nous remercions également nos financeurs qui nous soutiennent tous les ans, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la région Occitanie, Le département de la Haute-Garonne, la DREAL Occitanie, FNE, le fonds de développement de la vie associative (FDVA) ainsi que d'autres partenaires plus ponctuels.

Très nombreux
sont celles et
ceux qui ont pris
conscience des enjeux
environnementaux
actuels et font
preuve dans leurs
territoires d'initiatives
très constructives.

Cécile ARGENTIN



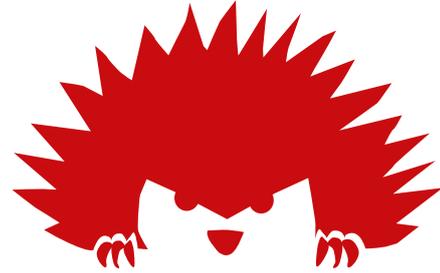
NOTRE FÉDÉRATION

L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION

FNE Occitanie Pyrénées est la **fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement (FNE) sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées.** C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques.

Elle a pour objet de :

- promouvoir les bonnes pratiques environnementales des citoyen.ne.s, collectivités et entreprises de notre territoire,
- contrer les grands projets inutiles et les atteintes environnementales en les décryptant, les dénonçant et en faisant valoir le droit de l'environnement par la mobilisation citoyenne et/ou par des actions en justice.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

OCCITANIE PYRÉNÉES

LES COLLÈGES

Les membres de FNE Occitanie Pyrénées se répartissent en 4 collèges de membres actifs dans l'ensemble de la région :

 Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement

 Associations dont l'objet principal est prioritairement la nature et l'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)

 Associations dont l'objet n'est pas principalement la nature et l'environnement mais qui souhaitent contribuer à leur préservation

 Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE Occitanie Pyrénées dans le cadre de ses objectifs

LA CHARTE FNE EN OCCITANIE

FNE Occitanie Pyrénées a pour rôle d'établir un lien de solidarité entre ses différents membres.

Notre fédération a ainsi pour objectif **d'unir, renforcer et représenter les compétences et efforts de ses membres pour une action concrète et efficace au quotidien pour relever les défis de l'urgence écologique.**

En rejoignant notre fédération, les associations adhérentes se retrouvent dans les valeurs que FNE Occitanie Pyrénées défend dans sa **charte FNE en Occitanie**. Elles doivent d'ailleurs la signer pour adhérer au mouvement.



NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES

RÉGION OCCITANIE

Collectif Clubs Mouche 31
Comité Spéléologique Régional Occitanie
NEO (Nature en Occitanie)
Solagro

ARIÈGE

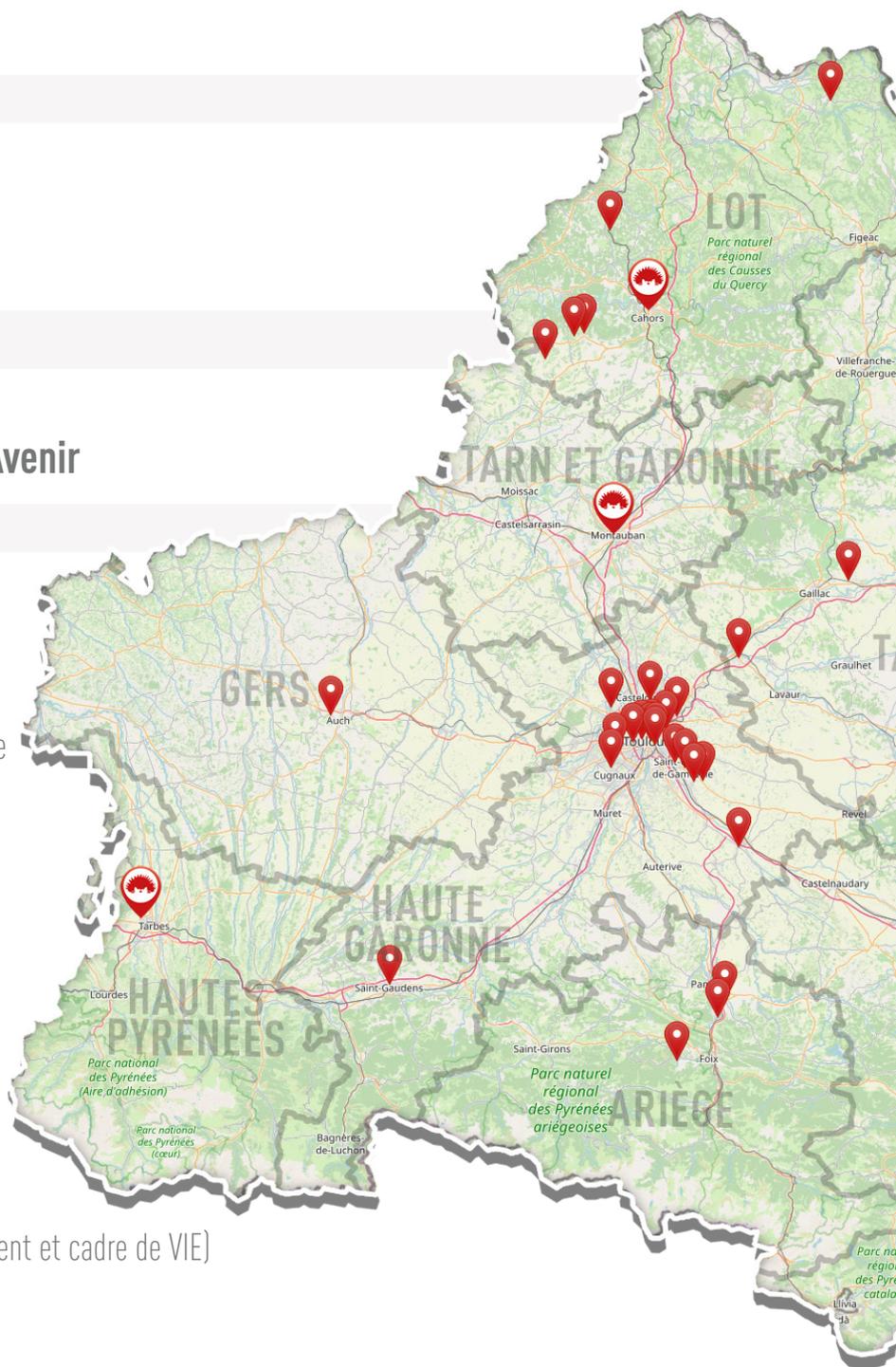
Comité Ecologique Ariégeois
ADIRAPP
Le Chabot

AVEYRON

Fédération des Grands Causses
Protégeons nos Espaces pour l'Avenir

HAUTE-GARONNE

Aqua Viva Gardouch
Association Escalquens Plus Harmonieux
ASBBA (Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers)
Aussonne Environnement
Autate
Cocagne Alimen'Terre
Eau Secours 31
LAPSJ (L'Association Le Parc Saint Jean)
Les jardiniers de Tournefeuille
Nature Comminges
Nordenvie (NORD Toulousain Environnement et cadre de VIE)
Rallumons l'Etoile
OSOE (Ouest Saint Orens Environnement)
SONE (Saint Orens Nature Environnement)



Fédérations



GERS

Les amis de la Terre

LOT

CARROUVE (Carnac Rouffiac Vie Environnement)

APSMB (Association pour la Préservation des Sites Menacés en Bourianne)

Environnement Juste

Tolermme Nature

SNED (Sauzet Nature Environnement et Développement)

HAUTES-PYRÉNÉES

FNE 65

TARN

UPNET (Union Protection Nature Environnement Tarn)

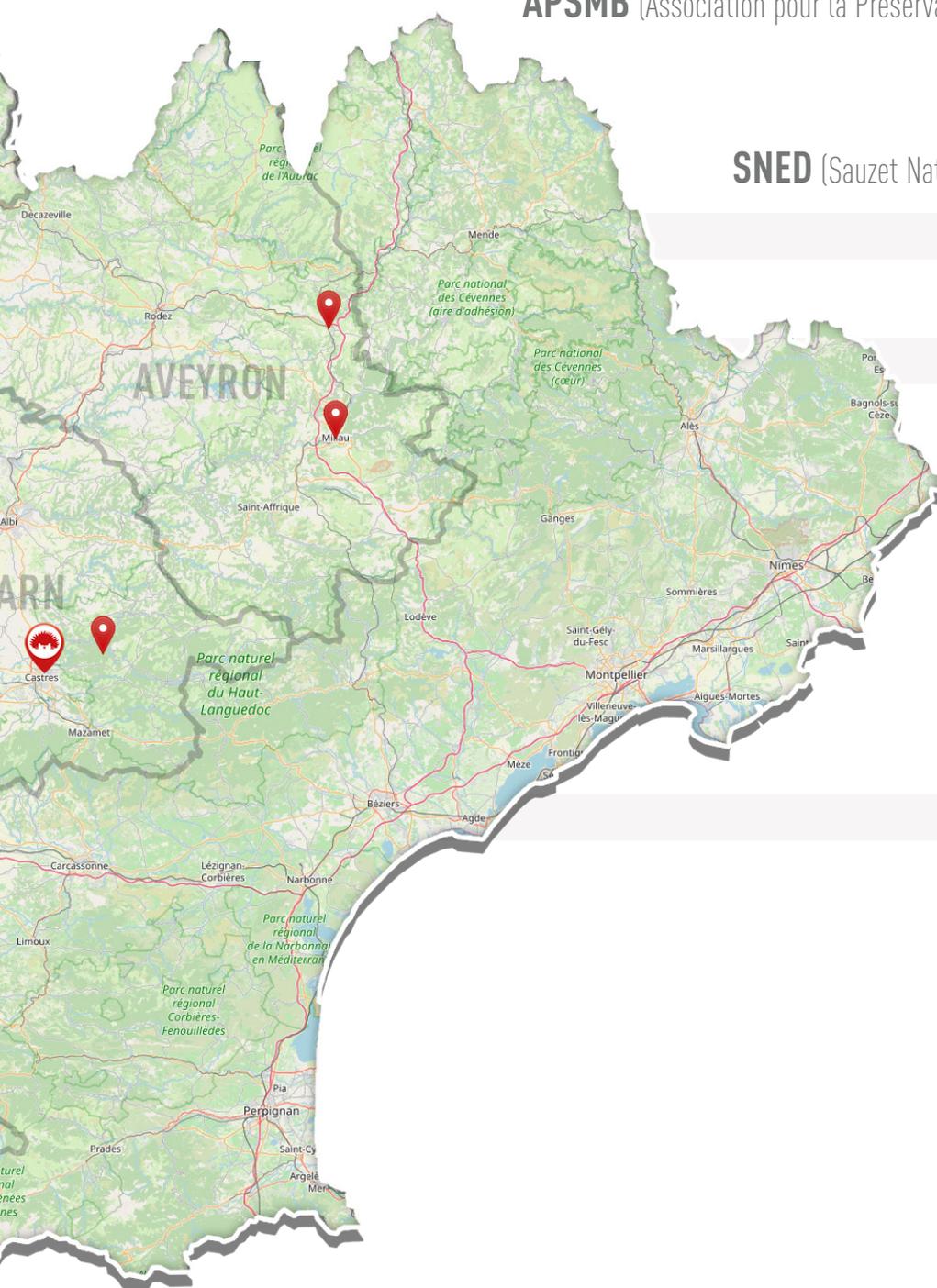
CALELH (Association pour la Qualité de Vie et de l'Environnement en Haut-Languedoc)

Stop Mines 81

Saint Sulpice Active et Citoyenne

TARN-ET-GARONNE

FNE 82



 Associations

RM

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE (CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

	titulaire	suppléant-e
Collège 1 (Fédérations départementales)		
FNE 65 (membres désigné-es)	Cécile ARGENTIN	Renaud DE BELLEFON
FNE 82 (membres désigné-es)	Gaëtan DELTOUR	Serge RECLY
FNE 82	Catherine LIAUT	Zette GIRARD
UPNET 81(membres désigné-es)	Françoise BLANDEL	Sylvie BAUNE
UPNET 81	Didier PACAUD	
Collège 2 (Assos de Protection de la Nature)		
Amis de la Terre Gers- AMT32 (32)	Jean-Paul DUGOUJON	Olivier ROSES
CALELH - Asso. Qual. Vie et Envir. HL (81)	Emmanuel FORICHON	Françoise DE FANTI
Comité Écologique Ariégeois – CEA (09)	Thierry de NOBLENS	Jean-Pierre DELORME
Association APRA - Le Chabot (09)	Jean-Pierre JENN	Sandrine LONGIS
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Daniel CAILHOL	Simon COMBET
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Régis MATHON	Cathy CLÉMENT
Collège 3 (Autres assos)		
SNED – Sauzet Nature (46)	Georges WINTER	Jean-Claude WALTER
L'association Le Parc Saint-Jean (31) / Nordenvie (31)	Éric LAVIALLE	Pierre FOURASTIÉ
Eau Secours 31 (31)	Jenoudin FIDAHOUSSEN	Marie-Françoise VABRE
Collège 4 (Individuel.le.s)		
Adhérent-es individuel-les (31)	Régine LANGE	

Entre deux assemblées générales (AG), la gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Notre **conseil d'administration** est constitué par 4 collèges d'adhérents. En 2023, il était composé de **15 membres titulaires et de 13 suppléants qui sont élus pour une année**. Il représente ainsi la diversité de nos adhérents et des territoires. **Il se réunit pour préciser les orientations et positionnements**, et peut être sollicité plus fréquemment par voie numérique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité.

Notre **conseil d'administration** s'est réuni cette année à **6 reprises** dont 1 fois en visioconférence et 5 fois en présentiel, **soit près de 300 heures de temps bénévole** pour une valorisation financière de 9 000€.

LE BUREAU



Les membres du **bureau** sont élus au sein du Conseil d'Administration. Le bureau est composé de **7 membres et met en œuvre concrètement les décisions du CA et de l'assemblée générale, en relation directe avec l'équipe salariée**.

Notre bureau s'est réuni en moyenne **2 fois par mois** pour échanger sur les affaires courantes de l'association, ce qui représente près de **200 heures d'implication de temps bénévole** soit 6 000€ de valorisation financière.

L'ÉQUIPE SALARIÉE



RM



Hervé HOURCADE

Juriste

Titulaire d'un Master 2 en droit de l'environnement, il agit depuis 2012 pour la connaissance et le respect du Code de l'environnement et des réglementations en la matière. Il assure également la coordination des projets portés par les salarié.e.s de la fédération.



Jérôme BOURDELOT

Chargé de coordination Multimédia

Jérôme met en forme et illustre les publications de FNE Midi-Pyrénées et des associations membres lorsqu'elles en ont besoin. Il coordonne la mise en ligne des publications, gère la communauté de la fédération et prend en charge l'administration des systèmes d'information.



Léonie WOLCK

Chargée de mission Santé Environnement Solidarité

Léonie s'occupe de construire et d'animer des formations et stands sur les questions de santé, environnement et solidarité. Elle propose régulièrement des rencontres sur la qualité de l'air et appuie les bénévoles sur l'évolution de l'action publique. Elle gère également la coordination des Volontaires en Service Civique dans notre structure et en intermédiation.



Clémence MARRET

Responsable administrative

Clémence coordonne les ressources humaines et la gestion budgétaire et financière. Elle accompagne à l'élaboration et la mise en œuvre de procédures. Enfin, elle contribue à la coordination de la vie fédérale auprès des bénévoles et des salarié.e.s.



Émilie HOULÈS

Alternante assistante administrative

Actuellement en formation, Émilie est arrivée en septembre 2022 dans la structure. Elle s'occupe des tâches administratives essentielles au fonctionnement de l'association : gestion budgétaire et comptable, appui aux ressources humaines, tâches administratives en lien avec la vie fédérale.



Lou FRADKIN

Chargée de mission Sentinelles de la Nature

Lou est chargée de coordonner le programme Sentinelles de la Nature à l'échelle territoriale. Elle traite également les alertes sur Sentinelles et permet la régularisation des atteintes à l'environnement. Elle forme les citoyen.nes et nos bénévoles pour les faire monter en compétences sur les comportements à avoir face aux dégradations environnementales et sur la réglementation environnementale plus généralement.



Céline JOUANIN

Chargée de coordination Sentinelle de la Nature - Eau et milieux aquatiques

Céline coordonne le programme « Sentinelles de l'eau » à l'échelle du bassin Adour-Garonne, et anime le réseau des bénévoles sur les thématiques de l'eau et des milieux aquatiques, la pollution lumineuse mais aussi la mobilité, à travers l'organisation d'ateliers, formations/webinaires et stands. Après plusieurs années dans le monde de la recherche et un master en Ecologie & biostatistiques, j'apporte mon expertise scientifique sur les projets, suivis et actions de terrains aux bénévoles du réseau.



Yelli EL ARCH

Chargée de mission Coordination **bassin Adour-Garonne**

Titulaire d'un Master 2 en Politiques Environnementales et pratiques sociales, elle vient en appui au représentant.es bénévoles sur le Comité de Bassin et dans les autres instances du bassin. Elle anime aussi le réseau Eau Adour-Garonne à travers l'organisation de rencontres, de formations et webinaires sur diverses thématiques autour de l'eau.



Gloria GILBERT, Valériane SALGADO

Volontaires

Gloria et Valériane ont aidé à développer la communauté des sentinelles de la nature et accompagné les personnes et les associations dans leurs actions pour résoudre des atteintes à l'environnement.

Chélséa BUSCEMI

Volontaire

Chélséa a contribué à l'identification et la valorisation de bonnes pratiques sur l'eau et les milieux aquatiques.

Marine GÜELL

Eco-Ambassadrice

Marine a participé activement à la promotion de l'engagement des jeunes notamment par le Service Civique environnemental.

Chloé MARTIN-PAULIAC

Stagiaire Master II

Chloé a contribué à la rédaction d'une étude sur le retour du Castor dans les sous-bassins de l'Ariège et du Tarn.

Héloïse KOZLOWSKI

Stagiaire Master II

Héloïse a contribué à la défense du droit de l'environnement en épaulant le service juridique.

Sarah CHEZALVIEL

Stagiaire Master I

Sarah, étudiante en psychologie sociale a mis ses compétences au service d'une étude pour mesurer l'engagement environnemental chez les jeunes de 16 à 25 ans.

NOTRE PRÉSENCE DANS LES INSTANCES RÉGIONALES



CRE (Commission de régulation de l'énergie) : **Nathalie DUPAS-BOVE**, **Maryse ARDITI** pour FNE Occitanie Méditerranée



ATMO Occitanie (Association de surveillance de la qualité de l'air) : **Nicole ASENCIO**



ORDECO (Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire en Occitanie) : **Cécile ARGENTIN**



CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) : **Alain RIVIÈRE**, **Simon POPPY** pour FNE Occitanie Méditerranée



Comité de massif des Pyrénées : **Jean-Marc LASSUS**, **Olivier HOIBIAN** pour FNE Occitanie Méditerranée



CRFB (Commission régionale forêt et bois) : **Philippe FALBET**



Comité de bassin Adour Garonne : **Michèle JUND**



ADEME (Agence de la transition écologique) : **Jean-Paul DUGOUJON**



Parc National des Pyrénées : **Jean-Luc LAPLAGNE**



CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Occitanie) : **Catherine LIAUT**, **Katia BAUMGARTNER** pour FNE Occitanie Méditerranée

FNE Occitanie Pyrénées nomme parmi ses adhérent.e.s des représentants dans les commissions départementales. De nombreux représentants siègent dans les commissions départementales telles que :

- les **CLE** (Commissions locales de l'eau) qui portent les **SAGE** (Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau) à une échelle interdépartementale
- les **CSS** (Commissions de suivi de site) pour le suivi des **IPCE** (Installations classées pour la protection de l'environnement) ou la **CLI** (Commission locale d'information) pour la centrale nucléaire de Golfech (82)
- les **CCE** (Commissions consultatives de l'environnement) pour les aéroports et aérodromes
- les ateliers de territoires
- Les **CDPENAF** (Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)
- Les **CNDPS** (Commissions de la nature, des paysages et des sites)
- Les commissions départementales de désignation de la liste des **commissaires enquêteurs** de la Haute-Garonne et du Gers
- Les **CoDERST** (Commissions départementales de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques)



UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS



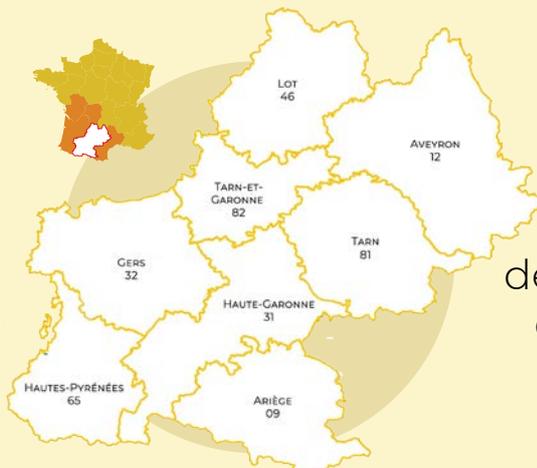
50 ANS DE LUTTE ACTIVE

pour protéger et sauver la nature et l'environnement

3

FÉDÉRATIONS
départementales

HAUTES-PYRÉNÉES, TARN,
TARN-ET-GARONNE



8

départements
d'**ACTIONS**

+ **50**
de
associations
MEMBRES



6500
citoyen·nes
FÉDÉRÉ·ES

UN MOUVEMENT MILITANT

28

DIRIGEANT·ES
impliqué·es



20

alternant·es,
volontaires &
SALARIÉ·ES



66

contentieux
ENGAGÉS



2975h

DE MOBILISATION
de nos bénévoles



31



CHIFFRES

20

UNE PRÉSENCE SUR LE WEB ET LES MÉDIAS



+ de

40000

visites mensuelles
SUR NOTRE SITE



1K

abonné·es à la
LETTRE D'INFO

+ de

6000

abonné·es sur les
**RÉSEAUX
SOCIAUX**



26K

vues sur
YOUTUBE



5

passages **TV**

120

citations **PRESSE**



ES CLÉS

23



16

contentieux
GAGNÉS



+ de

1800

personnes
FORMÉ·ES

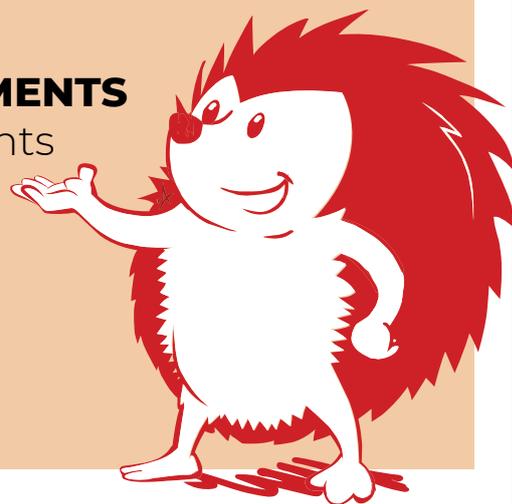


12

ÉVÈNEMENTS
marquants

6

**ALERTES
SENTINELLES**
reçues



JANVIER

FACE À LA PERSISTANCE DES ILLUMINATIONS ILLICITES RELEVÉES, FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ENGAGE UNE ACTION JURIDIQUE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE TOULOUSE.



FÉVRIER

17 FÉVRIER, DES AGRICULTEURS DU SYNDICAT FDSEA 31 SONT VENUS DÉVERSER DES TONNES DE FUMIER DEVANT LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT À TOULOUSE.



MARS

CONTRE L'ARTIFICIALISATION GALOPANTE DES SOLS ET DES TERRITOIRES, FNE OCCITANIE PYRÉNÉES PROPOSE CES RENCONTRES CITOYENNES ET POPULAIRES, OUVERTES À TOUTES ET TOUS.

LES JUSTES CAUSES
ECO-LOGIQUES
Toulouse et sa région
17-18-19 MARS 2023



AVRIL

22 ET 23 AVRIL, PLUSIEURS RECOURS DÉPOSÉS CONTRE LE PROJET D'AUTOROUTE CASTRES - TOULOUSE (A69).



MAI

POLLUTION DES EAUX DE L'AGOUT EN 2019 : EDF EST CONDAMNÉE À INDEMNISER FNE OCCITANIE PYRÉNÉES.



JUIN

DEUXIÈME ÉDITION DE LA CAMPAGNE À SEC QUI PERMET À TOUTES ET TOUS DE SIGNALER LES COURS D'EAU À SEC.

SUR L'ANNÉE 2023



JUILLET

ANIMATION D'UN STAGE DE CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENTALE AUPRÈS D'AUTEURS D'INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES DE FAIBLE IMPACT À FOIX.



AOÛT

PARTICIPATION À ECAUSSYSTÈME AXÉE SUR LA PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.



SEPTEMBRE

17 SEPTEMBRE : PARTICIPATION À LA 10^E EDITION DE LA FÊTE DES CONFLUENCES.



OCTOBRE

12 OCTOBRE : ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SUR LA MOBILITÉ, LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ.



NOVEMBRE

30 NOVEMBRE : ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE FORMATION SUR LES ENJEUX DU PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL EN OCCITANIE.



DÉCEMBRE

2 DÉCEMBRE : ANIMATION D'UNE JOURNÉE DE COORDINATION DANS LE CADRE DU COLLECTIF FNE ADOUR-GARONNE.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARTIFICIALISATION DES SOLS

Si l'annulation du plan local d'urbanisme inter-communal (PLUi) de Toulouse Métropole puis l'adoption de la loi Climat & Résilience d'août 2021 ont permis au grand public ainsi qu'aux décideurs d'appréhender la nécessité de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), sa mise en place opérationnelle se heurte encore aux habitudes et réticences locales. Première étape d'une limitation de la consommation des terres, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) revêt une opportunité pour la protection de la biodiversité et pour la recherche d'un habitat plus vertueux. Force est toutefois de constater que les récentes prises de position politiques prouvent que le combat pour préserver l'environnement et changer de paradigme n'est pas encore gagné.



Gaëtan DELTOUR

Président de FNE 82, membre du conseil d'administration

LA PUBLICATION D'UN MÉMENTO SUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Ce mémento s'adresse à tou.te.s les bénévoles du mouvement associatif FNE Occitanie Pyrénées et plus largement à tou.te.s les citoyen.ne.s intéressé.e.s, en proposant des clefs de compréhension des enjeux environnementaux, urbanistiques et juridiques associés à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des territoires.

Il constituera une aide à la lecture des projets de documents d'urbanisme (SCoT et PLU(i) notamment), répondant aux objectifs de sobriété foncière et de maîtrise de la consommation d'espace posés par la loi « Climat et Résilience ».

[LIRE L'ARTICLE](#) 



RA

WEBINAIRE : "LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE EN OCCITANIE"



L'indispensable sobriété foncière dans les documents d'urbanisme connaît d'importantes évolutions législatives et réglementaires ces dernières années. Notre fédération a donc souhaité mettre en place un webinaire.

49 personnes ont participé à cette formation en présence de la DREAL Occitanie et de la DDT de la Haute-Garonne pour appréhender le cadre juridique applicable à l'indispensable réduction de la consommation des espaces agro naturels.

[LIRE L'ARTICLE](#) 



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

En 2023, le Président de la République a présenté le plan « eau » du gouvernement. Ce plan est un désastre car il n'apporte aucune réponse concrète ni pour lutter contre les inondations et les sécheresses, ni pour réduire les pollutions diffuses, ni pour atténuer le réchauffement climatique, toutes actions pourtant directement dépendantes des sols vivants, interfaces de régulation de l'eau et du climat. Rien sur la biodiversité. Rien sur la reconnaissance de l'importance des sols vivants et la réduction des pesticides, alors qu'il n'y a pas d'eau sans sols vivants. Si ce plan « eau » est une catastrophe pour les écosystèmes dont les sols sont le socle, les pratiques sont aujourd'hui connues pour reboucler les cycles du carbone et de l'eau, grâce à l'agriculture et l'hydrologie régénératives.



Sabine MARTIN

Adhérente et pilote du réseau « eau et milieux aquatiques » de FNE

Les dérèglements climatiques vont entraîner la disparition ou le déplacement de certaines espèces de poissons dû à l'augmentation de la température des eaux de surface, dans un contexte où les milieux aquatiques subissent déjà des pollutions chimiques entraînant la disparition importante de macro invertébrés. Les Pyrénées-Orientales peuvent en témoigner avec certains cours d'eau à sec depuis plus d'un an. Espérons que les générations futures pourront encore observer des poissons dans leur milieu naturel



Jean-Pierre JENN

Collectif clubs mouche 31 et membre du conseil d'administration

LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »



Le programme d'actions «Protection de la Ressource en Eau et des Milieux Aquatiques et Humides». « Sentinelles de l'Eau », dans le bassin Adour-Garonne permet de « veiller sur la qualité de la ressource et des milieux aquatiques et humides, valoriser et proposer de bonnes pratiques et remédier aux atteintes, en favorisant la formation, le dialogue et la sensibilisation dans un contexte de changements globaux ».

Au total ce sont 23 formations qui ont été réalisées en Adour-Garonne (sur les 20 prévues dans le programme), que ce soit en présentiel (sous forme d'atelier, conférence) ou en visioconférence (sous la forme de Webinaire) :

- 2 campagnes Sentinelles de l'eau : « A SEC » et « Halo à l'Eau » (soit 5 formations en webinaire) co-organisées par FNE Occitanie Pyrénées, FNE Nouvelle-Aquitaine, FNE Auvergne Rhône Alpes mais aussi sur d'autres territoires ;
- 9 formations ont été réalisées en 2023 par notre fédération et 10 formations par FNE Nouvelle-Aquitaine ;
- Plus de 940 personnes ont participé (en 2022 c'était 662 personnes) à ces formations et/ou vu des replay mis en ligne sur notre [chaîne Youtube](#).

LES CAMPAGNES « SENTINELLES DE L'EAU »

L'objectif général de cette action était de sensibiliser et mobiliser le grand public sur les grandes problématiques auxquelles font face les cours d'eau du bassin, via la nouvelle fonctionnalité « Campagnes » de l'outil de signalements en ligne [Sentinelles de la Nature](#) et l'organisation de 2 campagnes mobilisatrices sur le territoire.



CAMPAGNE « A SEC ! »

Organisée avec FNE Nouvelle-Aquitaine, FNE Occitanie Pyrénées et FNE Auvergne Rhône-Alpes, cette campagne s'est traduite sur le territoire du bassin versant Adour-Garonne par :

- 306 signalements de cours d'eau en assec ou à écoulement peu à non-visible (dont 20 en Midi-Pyrénées et 286 en Nouvelle-Aquitaine);
- 186 participants aux webinaires et 96 vues sur YouTube ;
- Près de 150 personnes touchées via l'animation de stands en Midi-Pyrénées ;
- Plusieurs milliers de personnes touchées via les réseaux sociaux et mailings.

Ces signalements d'assec sont indispensables pour améliorer la connaissance scientifique, et alimenter les programmes de sciences participatives « En quête d'eau » de l'OFB et mieux anticiper les phénomènes de sécheresse.

LIRE L'ARTICLE 

CAMPAGNE « HALO À L'EAU »

Sur la thématique des cours d'eau et la biodiversité, via l'enjeu de l'éclairage des ouvrages sur cours d'eau la nuit et les trames noire et bleue.

Pour cette première édition, co-organisée avec FNE Nouvelle-Aquitaine et FNE Occitanie Pyrénées se sont :

- une 10aine de signalements d'éclairages publics éclairant directement les cours d'eau remontés sur [Sentinellesdelanature.fr](https://www.Sentinellesdelanature.fr) ;

- 7 participants au webinaire dans le réseau FNE Occitanie Pyrénées ;
- plusieurs 100aine de personnes touchées via les réseaux sociaux et les mailings.

Un kit de campagne a été réalisé à destination du groupe « pollution lumineuse » de FNE pour réitérer la campagne sur d'autres régions en 2024.

LIRE L'ARTICLE 

BALADES VIRTUELLES EN OCCITANIE

Deux balades virtuelles ont été réalisées par notre volontaire en service civique Chélséa BUSCEMI et co-conçues avec nos bénévoles et plusieurs associations. Actuellement ce sont 13 balades virtuelles sur le territoire midi-pyrénéen qui sont accessibles via cet outil pédagogique.



Balades virtuelles en Occitanie

Choisissez les types de milieu à afficher et visiter

-  **Au fil de l'eau** ✓
Une balade à travers différents milieux aquatiques emblématiques
-  **Au milieu des arbres** ✓
Une balade dans le milieu forestier
-  **A travers les champs** ✓
Une balade nature en zone agricole

D'autres balades sont en cours de création, venez participer baladesvirtuelles@fne-op.fr

Vous êtes ici

Logos: République Française, eau, Occitanie, Biodiversité, Service Civique, France Nature Environnement Occitanie Pyrénées

LE LAC DE MONTBEL



Avec la possibilité de faire des observations dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le Pays de Mirepoix, le lac de Montbel abrite un écosystème riche en biodiversité.

De nombreuses espèces animales et végétales y trouvent refuge : poissons, oiseaux migrateurs, plantes aquatiques.

AU BORD DE L'HERS VIF



Une partie du site est située en zone Natura 2000 sur le lit majeur (zone inondable), avec une ripisylve variée dont les formations boisées, buissonnantes et herbacées sont présentes sur les rives du cours d'eau qui peuvent atteindre 200 m. de large. La réintroduction du castor d'Europe serait ici possible et bienvenue sur ce cours d'eau et ses affluents comme la rivière du Douctouyre afin de réguler les crues, atténuer les étiages ainsi qu'enrichir la biodiversité.

ANIMATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Depuis 2010, 6 fédérations régionales de France Nature Environnement se sont regroupées pour former ce collectif, sous l'animation d'un.e salarié.e de notre fédération. L'objectif est simple : renforcer nos compétences, positionnements et nos actions pour préserver l'eau et les milieux aquatiques (appui aux bénévoles élus de bassins, temps d'échanges techniques pour favoriser une culture commune des enjeux sur les milieux aquatiques, valoriser les actions du réseau, etc.).

Parmi les nombreuses actions menées tout au long de l'année 2023, on retiendra notamment l'organisation de deux journées de coordination les 24 novembre 2023 à Bordeaux et 2 décembre 2023 à Toulouse. Ces journées ont permis aux membres du réseau de se former sur des enjeux émergents et co-construire leurs positionnements.



[LIRE L'ARTICLE](#)

[LIRE L'ARTICLE](#)



SANTÉ ENVIRONNEMENT

La « bonne santé » tant du point de vue des humains que des écosystèmes suppose de rétablir le lien entre santé et biodiversité, entre qualité de l'environnement et restauration de milieux de vie sains et respectueux du vivant. Les écosystèmes naturels avec les espèces qui les composent conditionnent, soutiennent et font prospérer la vie.

Nous avons rompu les équilibres, détruit et appauvri les milieux, affecté notre résilience, un grand nombre d'actions et de mobilisations sont possibles à toutes les échelles. Nous devons désormais intégrer le concept de santé globale.



Catherine LIAUT,

Membre du conseil d'administration pour FNE 82

En 2023, l'équipe de FNE Occitanie Pyrénées s'est engagée auprès de différents publics pour leur santé. Nous les avons accompagnés dans l'acquisition de pratiques permettant d'éviter les substances nocives que ce soit par l'alimentation, le contact cutané ou la respiration.

Nous avons travaillé avec de nombreuses associations et collectivités territoriales sous des formats divers. Cette variété d'acteurs et d'occasions est primordiale pour nous tant la question de santé environnement nous concerne toutes et tous. Cette année encore, notre travail avec la Mutualité Française Occitanie a été riche en échanges



Léonie WOLCK

Chargée de coordination Santé Environnement

DES PUBLICS DIFFÉRENTS, DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS

Nous avons donné 4 formations de 2 jours à destination des volontaires en service civique. Les participant.e.s ont acquis des connaissances sur la préservation de l'environnement, sur les engagements individuels et collectifs (**Sentinelles de la nature**) mais aussi sur les différentes sources de polluants dans nos quotidiens.

Nous sommes également intervenus auprès de 2 classes du lycée professionnel de Bagnères-de-Luchon (31). Les élèves ont été sensibilisés à la notion de perturbateurs endocriniens. Une dynamique très "scolaire" pour ensuite débattre sur les alternatives disponibles à la maison, en tant qu'adolescents et futurs adultes mais aussi sur les problématiques associées à leur future pratique professionnelle.

FNE Occitanie Pyrénées a rencontré un certain nombre de parents de jeunes enfants en crèche pour aborder la question de santé environnement et de leurs pratiques au domicile.

Nous avons également tenu des stands et proposé des animations pour les publics plus diffus, lors de marchés ou de temps organisés par des structures associatives locales. Les curieux et curieuses ont pu s'essayer à la fabrication de produits d'entretien "maison" et discuter avec nous des premiers gestes à mettre en œuvre pour une meilleure qualité de l'air intérieur.



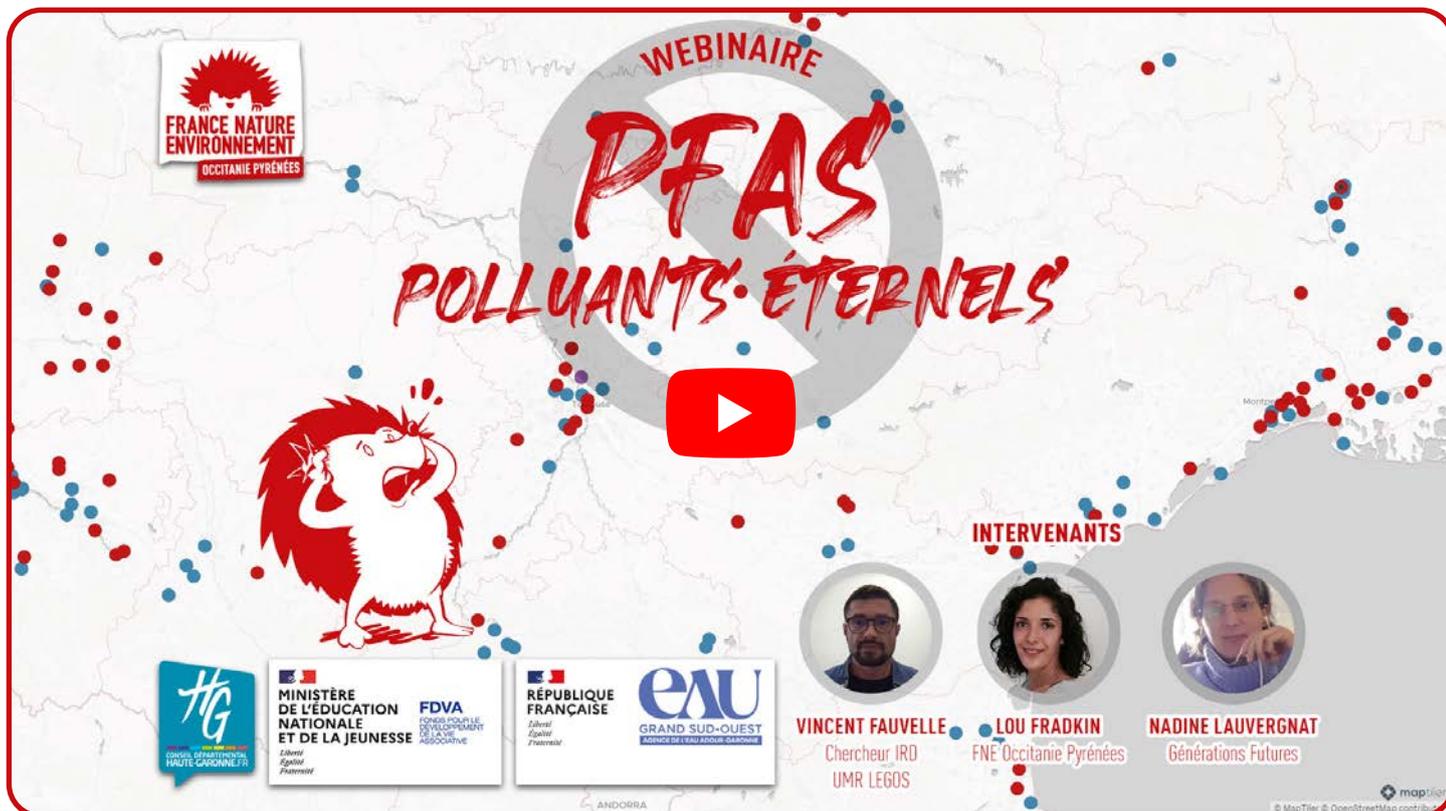
15

RENDEZ-VOUS

+ DE

150

PERSONNES



Avec 32 participant.e.s à la formation, cette session a permis de former sur la chimie des PFAS et leur mobilité dans l'environnement; la réglementation qui leur est applicable et les évolutions souhaitables, notamment soutenues par l'association Générations Futures.

En dehors de notre équipe salariée qui a pu intervenir sur les aspects juridiques, nous avons sollicité deux intervenant.e.s : Vincent FAUVELLE, chercheur IRD UMR LEGOS et Nadine LAUVERJAT, déléguée générale de Générations Futures.

DES OUTILS AU SERVICE DES BONNES PRATIQUES

Afin de joindre l'utile à l'agréable, outre les ateliers pratiques mis en place depuis plusieurs années, nous avons créé des modules ludiques afin d'engager personnellement les participants.

Notre jeu "cocktail mortel", sorte de jeu de rôle collectif, nous fait nous incarner en historien, ingénieur ou chimiste afin d'appréhender la question des perturbateurs endocriniens sous des angles variés et complémentaires.



Crédits : **Jeanne MAS**

NE ENQUÊTEZ PAS EN TROIS ÉQUIPES



cocktail mortel

UN JEU D'ENQUÊTE SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



ENQUÊTE EN MYSTÈRE

BIOLOGISTES

À VOUS DE JOUER !

CONTEXTE
« Vous êtes en 1997, de mystérieux décès ont eu lieu dans un petit village à côté de Toulouse. Les raisons sont inconnues, c'est une véritable énigme. Pour résoudre cela, une équipe d'historien.ne.s, de biologistes et d'ingénieur.e.s a été engagée pour mener l'enquête ».

DÉROULÉ DU JEU
Chaque groupe doit résoudre ses trois quêtes. Une mise en commun avec les autres groupes est nécessaire pour passer à la quête suivante !

QUÊTE N°1
"Quelles sont les sources d'exposition ?"
CHASSE AU TRÉSOR

QUÊTE N°2
"Quels sont les effets sur la santé humaine ?"
PUZZLE À RECONSTITUER

QUÊTE N°3
"Quels sont les effets sur la santé animale et végétale ?"
RÉPONDRE AUX MOTS CROISÉS

Une fois les quêtes terminées, mettez vos trouvailles en commun avec les autres groupes et résolvez le mystère de cette enquête !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
SERVICE CIVIQUE

INGÉNIEUR.E.S

À VOUS DE JOUER !

CONTEXTE
« Vous êtes en 1997, de mystérieux décès ont eu lieu dans un petit village à côté de Toulouse. Les raisons sont inconnues, c'est une véritable énigme. Pour résoudre cela, une équipe d'historien.ne.s, de biologistes et d'ingénieur.e.s a été engagée pour mener l'enquête ».

DÉROULÉ DU JEU
Chaque groupe doit résoudre ses trois quêtes. Une mise en commun avec les autres groupes est nécessaire pour passer à la quête suivante !

QUÊTE N°1
"Des exemples de perturbateurs endocriniens ?"
MOTS MÊLÉS

QUÊTE N°2
"Quels sont les plus présents au quotidien ?"
PUZZLE À RECONSTITUER

QUÊTE N°3
"Y a-t-il des solutions pour limiter les impacts ?"
MOTS CROISÉS

Une fois les quêtes terminées, mettez vos trouvailles en commun avec les autres groupes et résolvez le mystère de cette enquête !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
SERVICE CIVIQUE

HISTORIEN.NE.S

À VOUS DE JOUER !

CONTEXTE
« Vous êtes en 1997, de mystérieux décès ont eu lieu dans un petit village à côté de Toulouse. Les raisons sont inconnues, c'est une véritable énigme. Pour résoudre cela, une équipe d'historien.ne.s, de biologistes et d'ingénieur.e.s a été engagée pour mener l'enquête ».

DÉROULÉ DU JEU
Chaque groupe doit résoudre ses trois quêtes. Une mise en commun avec les autres groupes est nécessaire pour passer à la quête suivante !

QUÊTE N°1
"Qu'est-ce que sont les perturbateurs endocriniens ?"
RÉPONDRE AUX MOTS CROISÉS

QUÊTE N°2
"Quand ont-ils été découverts ?"
SUDOKU

QUÊTE N°3
"Quelle est l'histoire des perturbateurs endocriniens ?"
FRISE À RECONSTITUER

Une fois les quêtes terminées, mettez vos trouvailles en commun avec les autres groupes et résolvez le mystère de cette enquête !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
SERVICE CIVIQUE

FRISE À RECONSTITUER

QUÊTE N°3

Complétez avec les dates trouvées précédemment et relier les événements suivants :

Quelle est l'histoire des perturbateurs endocriniens ?

L'Endocrine Society sort un rapport :
"Il n'y a plus aucun doute sur la contribution des perturbateurs endocriniens au fardeau croissant des maladies chroniques liées à l'obésité, au diabète, à la reproduction, à la thyroïde, aux cancers et aux fonctions neuroendocriniennes et neurodéveloppementales".

Explosion de l'industrie chimique : création de pleins de nouvelles molécules.

Théo Colborn fait naître le terme de "Perturbateurs endocriniens".

Ministère de la Santé publie le premier rapport sur les perturbateurs endocriniens.

L'Organisation Mondiale de Santé propose la définition suivante :
"Un perturbateur endocrinien est une substance ou un mélange de substances, qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes sur un organisme intact, chez sa progéniture ou au sein de (sous-)populations".

PUZZLE

Quel sont les effets sur la santé humaine ?

Complétez avec les mots suivants :

Surrénales	Hypothalamus	Pancréas	Parathyroïdes
Ovaires	Hypophyse	Testicules	Thyroïde

QUÊTE N°2





MOBILITE ET QUALITE DE L'AIR

2023 a été marquée par des participations à des tables rondes, des rencontres avec des député.e.s et une conférence co-organisée avec l'Association des Usagers des Transports de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs (AUTATE) pour expliquer l'impact des transports sur la qualité de l'air. Les dossiers de suivi de l'évolution du réseau de surface de TISSEO publiés sur [notre site web](#) sont lus et des usagers rassemblés en collectif ou non se tournent vers nous pour les soutenir dans leurs désaccords sur une réorganisation de leur mobilité du quotidien : le dossier du Linéo 4, le dossier du Linéo 7 et son parc-relais, le dossier sur le quai de Tounis. Pour actualiser les modes d'échanges avec les usagers, un outil participatif a été développé et la campagne « [Circul'Air](#) » mise en place par FNE OP en partenariat avec les associations mobilités de l'agglomération toulousaine et de la région Occitanie a été lancée.



Nicole ASECIO

Co-présidente de l'AUTATE

Du côté des transports toulousains, la mise en place de la ZFE est stoppée, le chantier de la future ligne C du métro représente 90 % de la communication vers les usagers, l'évolution principale du réseau concerne le secteur nord-ouest (application de covoiturage). Les autres évolutions sont suspendues aux résultats de l'enquête mobilité des ménages diligentée par TISSEO et réalisée en début d'année 2023. L'élaboration du plan de mobilité (ancien plan de déplacement urbain) prendra en compte l'élargissement du périmètre de compétence du syndicat mixte TISSEO Collectivités avec 114 communes et 20 000 habitants supplémentaires suite à l'adhésion des communautés de communes du grand ouest.



Nicole ASECIO
Co-présidente de l'AUTATE

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR (JNQA)

Pour la JNQA, nous avons prévu un programme sur plusieurs jours. Des interventions aux formats et sujets variés pour susciter l'engagement de toutes et tous.

- Une conférence sur le lien entre mobilité, qualité de l'air et santé à Toulouse (31) avec les associations membres AUTATE et Rallumons l'étoile ;
- Une action de sensibilisation aux bonnes pratiques pour la qualité de l'air intérieur à Castelmaurou (31) en partenariat avec la communauté de communes Coteaux Bellevue. Une série de 4 articles dans les newsletters de la collectivité a été réalisée en suivant ;

- Une demi-journée d'information à la qualité de l'air auprès de jeunes du service civique universel (SNU) dans le cadre d'un partenariat avec Espace Info Jeunes ;
- L'appui technique à la fédération départementale FNE 82 pour l'organisation d'un ciné-débat. Au cinéma « La muse » de Bressols (82), projection du film Terrain d'entente de Gaëlle GASC.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT OCCITANIE PYRÉNÉES

JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

CONFÉRENCE MOBILITÉ, SANTÉ ET QUALITÉ DE L'AIR

Jeudi 12 octobre de 18h à 21h

Maison des associations de Toulouse
3 place Guy Hersant (Métro Empalot)

RALLUMONS L'ÉTOILE !

AUTATE

Journée nationale de la qualité de l'air

Ciné DÉBAT

LUNDI 09 OCTOBRE

20h30

À BRESSOLS CINÉ LA MUSE

TERRAIN D'ENTENTE

UN FILM DE GAËLLE GASC
CO-ÉCRIT AVEC ETIENNE AMIET

EN PRÉSENCE DE

GAËLLE GASC
Régisseuse et sociologue pour parler de la collaboration entre ruraux et postales.

FNE Tarn-et-Garonne

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT TARN-ET-GARONNE

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE Tarn-et-Garonne

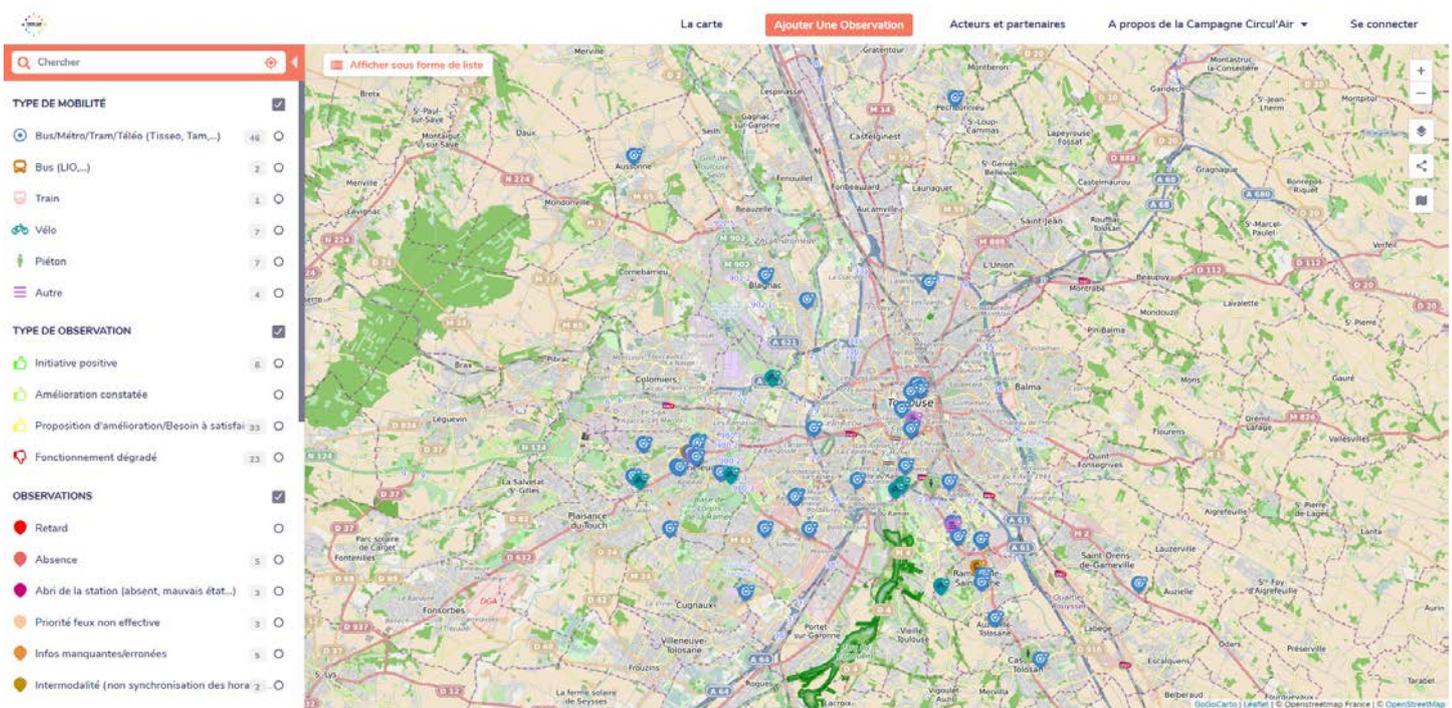
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT OCCITANIE PYRÉNÉES

LA CAMPAGNE « CIRCUL'AIR »

Lancée en octobre 2023 par l'association **FNE Occitanie Pyrénées** en partenariat avec les associations mobilités de l'agglomération toulousaine et de la région Occitanie dont l'**AUTATE**, **Rallumons l'Etoile**, **CPIE Terre Toulousaine**, la campagne « **Circul'Air** » est un outil participatif de remontée des difficultés et des bonnes pratiques des usagers sur les questions de mobilité sur notre territoire.

Cet outil cartographique, détaille et centralise les retours d'expériences des usagers des transports en commun et des modes doux

- Les initiatives positives ;
- Les propositions d'amélioration du réseau ;
- Les dysfonctionnements ponctuels ou réguliers de ce réseau ;
- Les besoins non satisfaits par le réseau actuel.



Une synthèse de ces observations est ainsi réalisée chaque trimestre pour informer les services concernés et participer à l'évolution du réseau au plus près des besoins exprimés par les usagers. Actuellement c'est 68 observations qui ont été réalisées, 11% sont des initiatives positives, 50% des propositions d'améliorations/besoin à satisfaire, 30% concernent un fonctionnement dégradé.

Pour contribuer, rendez-vous sur **CIRCUL'AIR**, **l'observatoire des mobilités en Occitanie**.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter : **reseaumobilité@fne-op.fr**.

En matière de qualité de l'air, l'année 2023 a été occupée par les travaux de révision de la directive européenne sur la qualité de l'air ambiant qui datait de 2008. Le texte provisoire de celle-ci récemment publié sera ratifié courant 2024. La nouvelle loi vise à réduire la pollution de l'air pour créer un environnement propre et sain pour les citoyens, avec pour horizon l'objectif de l'UE «zéro pollution de l'air» d'ici 2050. Les nouvelles règles fixent des limites et des valeurs cibles plus strictes à l'horizon 2030 pour les polluants ayant des conséquences graves sur la santé humaine, notamment les particules fines (PM_{2,5}, PM₁₀), le NO₂ (dioxyde d'azote) et le SO₂ (dioxyde de soufre). Mais le Parlement européen n'a hélas pas donné de date pour l'alignement avec les valeurs limites définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En France les AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air), comme Athmo Occitanie par exemple, où siègent des représentants de FNE Occitanie Pyrénées, ont pour mission de suivre les polluants réglementés mais également d'anticiper sur les enjeux futurs : particules ultrafines, pollens, phytosanitaires parmi lesquels des perturbateurs endocriniens...



Régine LANGE
Vice-présidente de FNE Occitanie Pyrénées

CONFÉRENCE SUR LES REJETS ATMOSPHÉRIQUES DE FIBRE EXCELLENCE

Nature Comminges, membre de notre fédération s'investit pour informer les citoyen.ne.s sur les effets sanitaires et environnementaux des rejets atmosphériques de l'usine de pâte à papier FIBRE EXCELLENCE, située en plein coeur de Saint-Gaudens. Nos deux associations participent ainsi à la commission de suivi de site (CSS), rencontrent les services de l'État ou encore saisissent la Justice lorsque des infractions environnementales sont relevées.

Le 5 juin 2023, Nature Comminges, avec la participation de FNE Occitanie Pyrénées, a organisé une conférence accueillant près de 135 personnes. Cette soirée a permis à plusieurs universitaires et spécialistes des pollutions industrielles d'évoquer ce dossier de la cellulose auprès des riverains.





NOS ACTIONS JURIDIQUES

Si le droit de l'environnement est désormais connu de tou.te.s, les quelques avancées obtenues ces dernières années n'ont de cesse d'être remise en question au gré des lois sectorielles qui s'illustrent par de régulières régressions. A l'échelle régionale, les dérogations insérées aussi bien dans les textes réglementaires que les interprétations laxistes du Code de l'environnement pour l'instruction des aménagements, nous conduisent à solliciter les juridictions administratives dont les délais sont encoe bien trop longs. En parallèle, nous saisissons très régulièrement les procureurs de notre territoire lorsque nous sommes témoins d'atteintes environnementales. Enfin, notre légitimité nous amène à participer aux mécanismes de juridiction de proximité (stage de citoyenneté) lorsque les faits concernés ont peu d'incidence sur l'environnement.



Hervé HOURCADE
Juriste

LES STAGES DE CITOYENNETÉ EN MATIÈRE D'ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES

Ces stages sont co-animés par l'Office français de la biodiversité (OFB) et dans certains cas l'Office national des forêts (ONF). Ils sont proposés dans le cadre d'alternatives aux poursuites afin de favoriser une réponse pédagogique aux infractions environnementales de faible ampleur. Trois conventions ont été signées dans ce but avec les parquets de Toulouse, Saint-Gaudens et Foix. Ces formations ont pour objectifs de faire prendre conscience de la vulnérabilité des écosystèmes aux actions de chacun.e

ainsi que du lien personnel que nous entretenons tous.te.s avec l'environnement. Enfin, la mise en place de temps d'échange vise à déconstruire les préjugés possibles sur la protection de l'environnement et le droit qui s'y applique.

En 2023, 45 personnes ont pu être sensibilisées à l'occasion des cinq stages qui ont été organisés à Foix (les 13/02, 05/09 et 19/10), à Saint-Gaudens (06/06) et Toulouse (28/11).

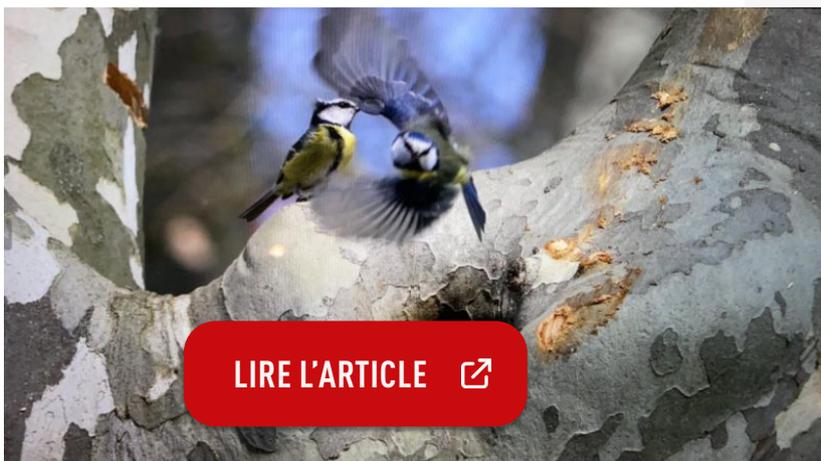


LA BATAILLE JURIDIQUE DE L'A69

FNE Occitanie Pyrénées s'investit de longue date (depuis le débat public de 2009) contre ce projet autoroutier inutile et destructeur de l'environnement.

Sur le volet purement juridique, nous avons contesté les autorisations environnementales des 1^{er} et 3 mars 2023 délivrées au concessionnaire ATOSCA pour la construction et l'exploitation de l'A69, et la société ASF pour l'élargissement de l'A680 permettant sa jonction avec l'A61 reliant Toulouse à Albi.

En parallèle, et depuis sa phase opérationnelle, notre fédération et de nombreuses autres associations et citoyen.ne.s, n'ont eu de cesse de constater puis de rapporter à la Justice, de nombreux manquements à la réglementation environnementale. Ainsi, plusieurs plaintes sont actuellement en cours d'enquête auprès du pôle régional environnement (PRE) du tribunal judiciaire de Toulouse.



LIRE L'ARTICLE [↗](#)

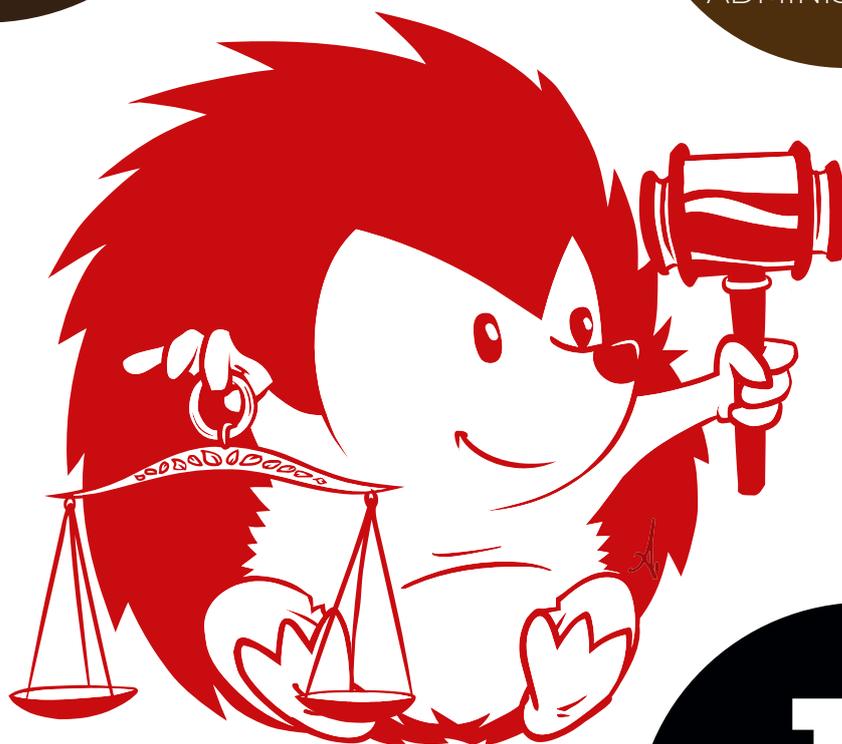
SERVICE JURIDIQUE : UNE ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

12

DEMANDES
D'ANNULATION ONT
ÉTÉ DÉPOSÉES
DEVANT LA JUSTICE
ADMINISTRATIVE

6

ANNULATIONS
OBTENUES AUPRÈS
DES JUGES
ADMINISTRATIFS



11

CONSTITUTIONS DE
PARTIES CIVILES DEVANT
LES JURIDICTIONS
PÉNALES

43

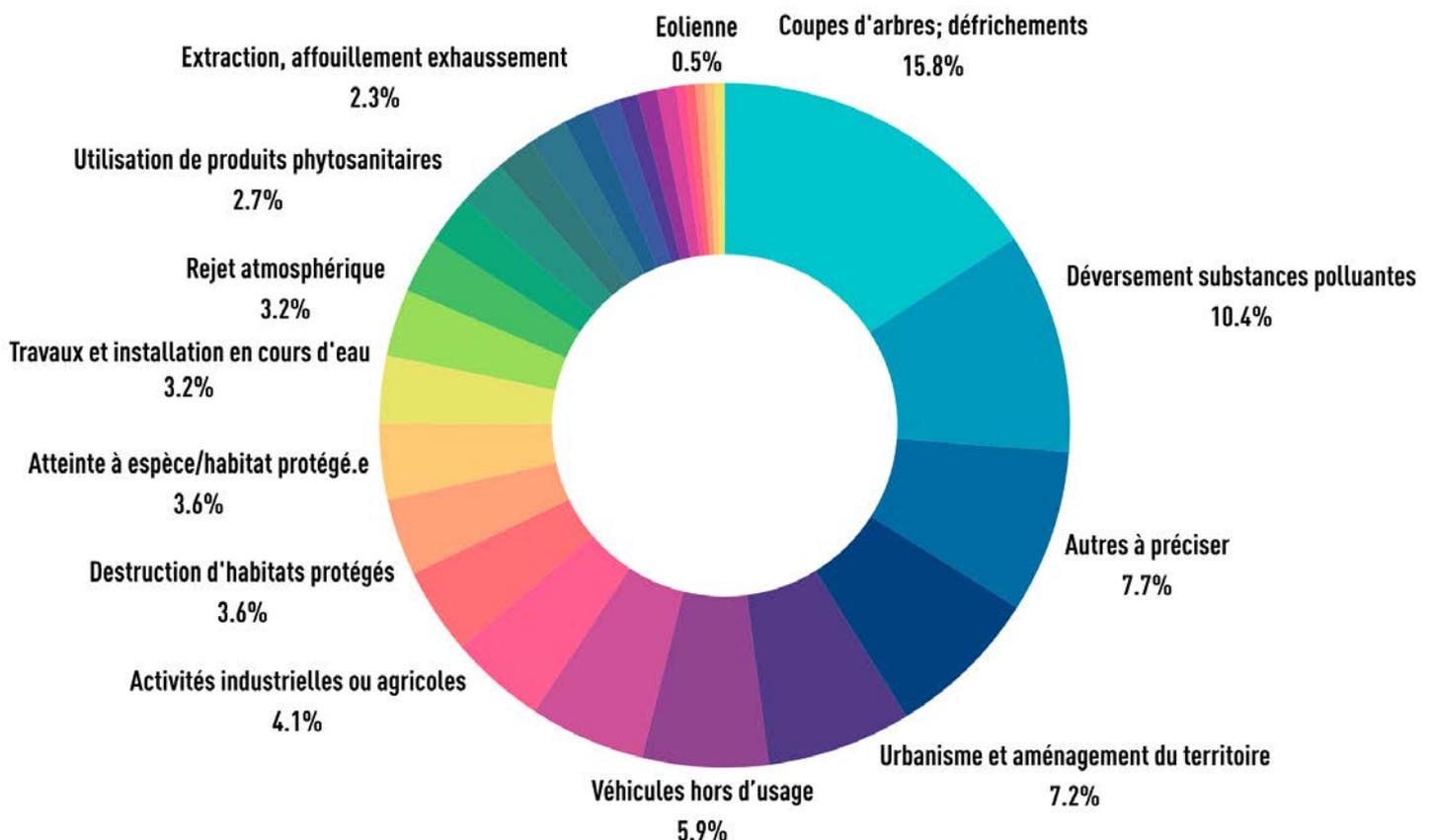
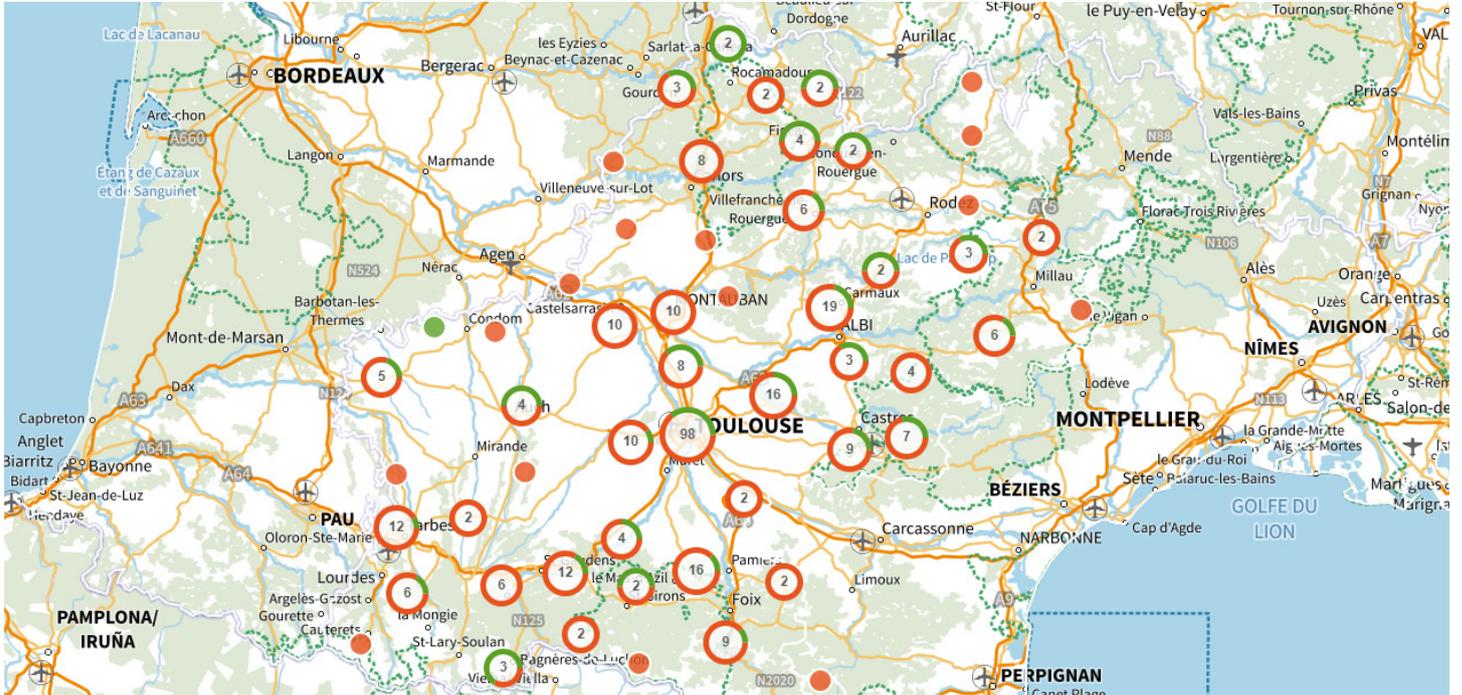
PLAINTES ONT ÉTÉ TRANSMISES
AUPRÈS DES PROCUREURS
DE LA RÉPUBLIQUE DES 8
DÉPARTEMENTS MIDI-
PYRÉNÉENS

[BILAN DE NOS ACTIONS JURIDIQUES](#)

316 ALERTES D'ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES EN 2023

Sentinelles de la Nature, c'est une application et un site internet sur lesquels il vous est possible de localiser et répertorier des atteintes à l'environnement ou des initiatives positives. Cette plateforme participative permet de faire remonter l'information de terrain vers les 134 associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) membres de notre fédération infrarégionale.

En 2023, 316 alertes d'atteintes environnementales nous ont été transmises par le grand public sur les 8 départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Elles permettent de connaître l'état environnemental du territoire et de mobiliser les pouvoirs publics sur ces questions.



« POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE »

C'est un feuilleton publié chaque deuxième dimanche du mois qui met en avant alternativement le pire des dégradations environnementales signalées sur Sentinelles de la nature et le meilleur des initiatives favorables qui y sont également partagées.

En 2023, six articles « Pour le pire » ont permis de médiatiser certaines des dégradations environnementales recensées sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées.



Episode 9 sur le non-respect des valeurs limites d'émissions applicables dans une « installation de stockage de substances radioactives en Aveyron (12)



Episode 11 sur un stockage de fumier et de son élimination par brûlage à l'air libre en Haute-Garonne (31)



Episode 13 sur une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) illégale sur des terres agricoles en Haute-Garonne (31)



Episode 15 sur la capture d'espèces d'oiseaux protégées, notamment le Chardonneret élégant dans le Tarn et Garonne (82)



Episode 17 sur le déversement de 300 litres d'hydrocarbures depuis dans une rivière en Ariège (09)



Episode 19 sur la méconnaissance des obligations de remise en état d'un site industriel, dans une carrière en Haute-Garonne (31)

SENTINELLES DE LA NATURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sentinelles de la nature est une **carte interactive où sont publiées des dégradations et des initiatives favorables à l'environnement indiquées par des contributeurs.trice.s** et qui permet de faciliter les échanges et la coopération entre citoyen.ne.s et associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE).

La documentation disponible contribue à l'éducation à l'**écocitoyenneté** en expliquant aux utilisateur.trice.s comment agir face aux dégradations environnementales les plus fréquemment rencontrées (dépôts de déchets, pollutions aquatiques, etc...).



SENTINELLES, COMMENT ÇA MARCHE ?

RÉALISER UNE ALERTE

La création d'un compte est obligatoire : **les données sont confidentielles** (votre identité est connue en interne seulement et ne sera pas divulguée) **mais pas anonymes** (nos équipes doivent pouvoir vous recontacter, en cas d'informations manquantes notamment et pour vous tenir informé.e.s).

Ensuite, l'atteinte ou l'initiative doit être localisée sur une carte. Puis, vous serez guidé.e.s par un formulaire vous aidant à décrire au mieux les éléments à communiquer et vous invitant à apporter des photos à l'appui (celles-ci sont indispensables à l'analyse de la situation !).

LES CLÉS POUR RÉALISER UNE ALERTE EXPLOITABLE

- Une **localisation précise**
- **Des photos** pour illustrer le problème
- Une description factuelle et concise qui **présente simplement les faits**

Si nécessaire :

- Des questions claires et précises (pour des réponses claires et précises)
- Des informations sur les démarches déjà engagées et/ou les interlocuteur.trice.s déjà sollicité.e.s
- La transmission de documents permettant d'analyser la situation (inventaires d'espèces protégées, mesures d'émissions, rapports administratifs ou avis etc...)



UNE FOIS L'ALERTE RÉALISÉE

Elle sera étudiée par nos équipes qui pourront vous solliciter si des informations complémentaires sont à apporter. En effet, vous pouvez à tout moment modifier ou compléter vos alertes depuis votre compte.

Si la situation relève effectivement de la compétence d'une APNE, nous la publierons sur la carte interactive régionale et elle sera visible pendant un an. Selon l'importance de l'atteinte, son caractère légal ou illégal, le niveau de preuve apporté et les moyens de l'association, nos équipes apporteront des conseils et de l'accompagnement si cela est possible, voire engageront directement des démarches.

Dans tous les cas, vous serez tenu.e.s informé.e.s.

SENTINELLESDELANATURE.FR





BIODIVERSITE

Depuis plus de 40 ans, les associations adhérentes de FNE Occitanie Pyrénées suivent l'évolution des milieux naturels dans la région. Les prospections naturalistes sont des étapes indispensables pour la protection des milieux naturels dans un contexte de forte pression sur la biodiversité : les bases de données soulignant la richesse et les fragilités du patrimoine biologique régional sont des supports permettant de mener des actions d'alerte lors des opérations d'aménagement, intervenir dans le débat public ou mener des actions en justice. Il s'agit à la fois d'assurer la pérennité de la biodiversité dans des sites à forte naturalité (forêts anciennes, cours d'eau remarquables, etc.) abritant des espèces rares et menacées et la préservation des paysages dans les sites aménagés.



Guillaume CASTAING

Co-président de Nature Comminges

Rosa gallica L., le rosier de France ou de Provins, est une espèce végétale symbolique de l'aménagement du territoire de notre région.

Anciennement signalé dans tous les départements à l'exception des Hautes-Pyrénées, les observations récentes de la plante à l'état sauvage ont été faites dans la Haute-Garonne, le Gers, le Lot et le Tarn-et-Garonne. L'ouest toulousain présente une densité de stations tout à fait remarquable.



Régis MATHON

Membre du Conseil d'Administration

FORMATION : BIODIVERSITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Un peu plus de 40 personnes ont pu s'interroger sur l'indispensable préservation de la biodiversité, dans le contexte de transition énergétique. Ceci au regard des objectifs de sobriété mais aussi de production d'énergies renouvelables.

Plusieurs intervenant.e.s ont ainsi pu participer à ce temps d'échanges et notamment la direction départementale des territoires, l'office français de la biodiversité, ECLR, Nature En Occitanie et notre fédération nationale FNE.

RÉINTRODUCTION DU CASTOR SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE

Durant plusieurs mois au sein de notre fédération, Chloé MARTIN-PAULIAC stagiaire de l'école INP Toulouse, a pu réaliser un rapport d'étude sur la « Cartographie des acteurs et actrices et de leurs positions sur le retour du castor dans le bassin Adour-Garonne (avec focus sur les sous-bassins du Tarn et de l'Ariège) ».



PRÉSERVATION DES AMPHIBIENS DANS LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

S'appuyant sur des travaux scientifiques, notre fédération, FNE 65 et Nature En Occitanie ont souhaité s'attaquer aux atteintes à la faune endémique du parc national, provoquées par l'empoisonnement des lacs dans le parc national des Pyrénées. Il est effectivement démontré que cette pratique coûteuse et visant uniquement à satisfaire la pratique de la pêche, conduit à la disparition de populations d'amphibiens (notamment du Calotriton des Pyrénées).

Ainsi, nos associations ont sollicité le retrait de l'autorisation pluriannuelle d'alevinage de lacs et de cours d'eau de ce territoire protégé. Face au refus de l'établissement public, nous avons été contraints de saisir le tribunal administratif qui se prononcera sur cette question dans les prochains mois.



POLLUTION LUMINEUSE

Souvent négligée, la lumière artificielle nocturne, corollaire de l'urbanisation et des activités humaines, a un impact très concret sur la biodiversité et engendre des déséquilibres sur les écosystèmes.

N'oublions pas que 28 % des vertébrés et 64 % des invertébrés sont exclusivement ou partiellement nocturnes. En une décennie, 38 % des chauves-souris ont disparu en France hexagonale. Des millions d'oiseaux et insectes sont affectés par la pollution lumineuse. Un tiers de l'humanité ne voit plus la voie lactée.

Chaque année, la lumière artificielle augmente d'environ 2 % à l'échelle mondiale. Face à ce phénomène d'ampleur mondiale, il est possible d'agir en mettant en place une gestion différenciée de l'éclairage dans le temps et l'espace. Une meilleure connaissance des effets de la lumière artificielle nocturne peut aider à réduire ou éliminer l'un des facteurs de déclin de la biodiversité.

Céline JOUANIN

Chargée de coordination Eau et milieux aquatiques

NOUVELLE EXPOSITION « TRAME NOIRE »

SENSIBILISER AUX CORRIDORS ÉCOLOGIQUES CARACTÉRISÉS PAR L'OBSCURITÉ ET EMPRUNTÉS PAR LES ESPÈCES NOCTURNES

Une exposition « Trame Noire » a été réalisée avec deux nouveaux panneaux de sensibilisation. Ce nouvel outil pédagogique contient :

- Les enjeux associés et les objectifs de la trame noire ;
- L'identification des difficultés et des solutions ;
- Le cadre juridique applicable ;
- Les différents outils participatifs existants (Sentinelles Nuit) ;

- Une valorisation graphique et visuelle des travaux réalisés au sein de la « Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège » ;
- Une cartographie avec les communes de la confluence, sources de pollutions lumineuses ;
- Une représentation de la trame noire et zones à enjeux de biodiversité.

« Ce qui est extraordinaire avec la pollution lumineuse, c'est qu'il suffit d'éteindre la lumière pour un bénéfice immédiat »

(Johan Eklöf – Osons la Nuit, Manifeste contre la pollution lumineuse, 2022)

CAMPAGNES SENTINELLES DE LA NUIT – STOP AUX ÉCLAIRAGES ILLÉGAUX !



Deux campagnes Sentinelles de la nuit ont été réalisées : « Stop aux éclairages illégaux » et « Halo à l'eau ».

Organisée par FNE Occitanie Pyrénées, FNE Bourgogne Franche-Comté et FNE Bretagne, cette première campagne a permis la sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux liés à la pollution lumineuse via l'organisation de trois webinaires de présentation de la campagne.

[LIRE L'ARTICLE](#)

10^{ÈME} FÊTE DES CONFLUENCES



Nous étions présents lors de la 10^{ème} Fête des confluences le 17 septembre 2023 à Clermont-le-Fort (31), fête organisée par le gestionnaire de la RNR Confluence Garonne- Ariège, Nature En Occitanie.

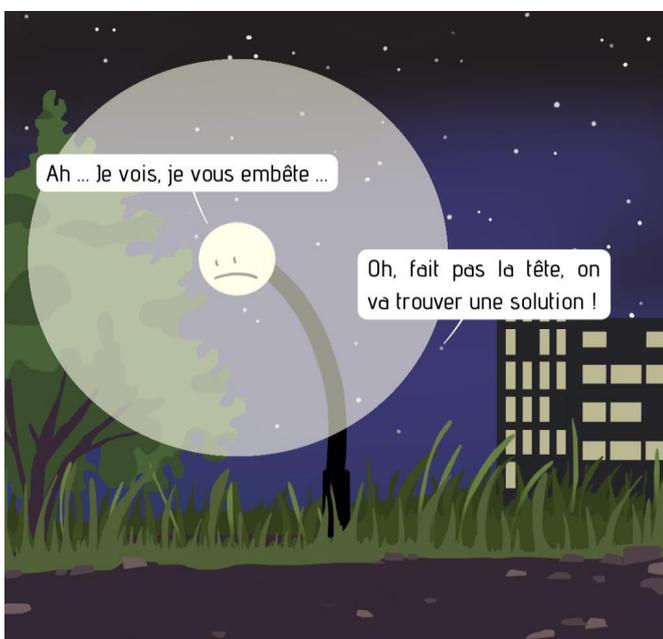
Plus de 40 associations, collectivités et experts sont venus proposer des animations, conférences et balades sur le thème de la préservation de la ressource en eau.

Une soixantaine de personnes (grand public et élus) ont pu être aussi sensibilisées sur la pollution lumineuse, la trame noire avec nos nouveaux panneaux.

[LIRE L'ARTICLE](#)

UNE BANDE DESSINÉE POUR SENSIBILISER

1



RA



MOBILISATION CITOYENNE

L'engagement et la mobilisation pour l'environnement est un sujet extrêmement présent dans nos échanges avec les différents publics. Nous constatons depuis plusieurs années que les préoccupations environnementales de nos concitoyen.ne.s stimulent leur engagement individuels notamment via le changement de pratiques. La mobilisation continue de se structurer avec des envies fortes d'intégrer des collectifs sous diverses formes : bénévolat, carrière ou encore volontariat. La montée en puissance du volontariat en service civique environnemental a fait partie des actions 2023 que nous avons menées et qui nous a permis d'entrer en contact avec d'autres acteurs œuvrant pour l'environnement et d'ouvrir de nouveaux « chantiers » fédérateurs.



Léonie WOLCK

Chargée de coordination Santé Environnement

DES OUTILS POUR COMPRENDRE LE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE (VSC)

Pour que notre expérience dans l'accompagnement des structures et des jeunes puisse être utile à tous et toutes, nous avons réalisé différents outils, tous mis à disposition des associations et des candidats au service civique. Nous avons attaché une grande importance à l'analyse des ressentis des différentes parties prenantes via des questionnaires et des entretiens physiques.

- Des fiches pratiques, agrémentées de nos retours et anecdotes, pour accompagner au quotidien les tuteurs et tutrices ;
- Des témoignages d'anciens volontaires mettant en exergue les apports bénéfiques d'un service civique dans un projet d'études, professionnel ou personnel ;
- La création du « BINGO - Je crée ma mission de service civique » : un outil permettant d'aider le jeune à mettre au clair ses idées et ses désirs pour lui permettre de trouver sa mission idéale dans sa structure idéale. En outre, le bingo accompagne le jeune dans la rédaction d'une lettre de motivation : il aura pré-identifié ce qu'il souhaite découvrir et ce qu'il pourra proposer aux structures identifiées.



JE CRÉE MA MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Colorie les cases de ton choix en fonction de :

- J'ai envie de découvrir
- J'ai envie de faire



AVEC QUI ?			OÙ ?		
UN PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP	DES ÉTUDIANTS	DES PERSONNES ÂGÉES	ÊTRE SUR LE TERRAIN	ÊTRE EN CONTACT DE LA FAUNE ET LA FLORE	TRAVAILLER EN MILIEU URBAIN
DES SCOLAIRES, DES JEUNES ENFANTS	DU GRAND PUBLIC : SPORTIFS, FAMILLES	L'ACCUEIL DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES	AVOIR LES PIEDS DANS LA BOUE !	PARTICIPER À LA VIE D'UNE FERME PÉDAGOGIQUE	ÊTRE DERRIÈRE UN ORDINATEUR
AGIR POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ	AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU	AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE	UN CHANTIER PARTICIPATIF	ÊTRE EN BORD DE MER OU D'OcéAN	ÊTRE AU MILIEU DES MONTAGNES
DÉVELOPPER UN LIEN ENTRE LA CULTURE ET L'ENVIRONNEMENT	PROMOUVOIR L'ÉCO-TOURISME	PROMOUVOIR LE ZÉRO DÉCHET ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	ORGANISER ET ANIMER DES SEJOURS POUR ENFANTS / JEUNES	PARTICIPER À DES ATELIERS DE REVALORISATION DE DÉCHETS	ACCUEILLIR DU PUBLIC ET ORGANISER DES VISITES
DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS SPORTIVES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT	AGIR POUR PLUS DE VELO	AGIR POUR UN AIR DE QUALITÉ	PARTICIPER À DES ATELIERS DE SENSIBILISATION SCIENCES & ART	FAIRE DES ATELIERS DE CUISINE	OBSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RÉCOLTER DES DONNÉES NATURALISTES
LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	CONTRIBUER À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE	ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DE RAMASSAGE DE DÉCHETS	ORGANISER UN ÉCO-ÉVÉNEMENT	ALLER À LA RENCONTRE DE PROFESSIONNELS ET DE PARTENAIRES
ÉLABORER DES REVUES DE PRESSE ET COMMUNIQUÉS	FAIRE DES INTERVIEWS ÉCRITES OU ORALES	FAIRE DES MONTAGES PHOTOS / VIDEOS	MOBILISER ET ANIMER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES	AIDER À FAIRE VIVRE LES LOCAUX DE LA STRUCTURE	DÉVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE À LA STRUCTURE
GÉRER LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE WEB	CRÉER DES OUTILS DE VALORISATIONS DE BONNES PRATIQUES	PARTICIPER À LA CONCEPTION D'UNE ÉMISSION DE RADIO	AIDER À LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE	ORGANISER LES TEMPS FORTS DE LA STRUCTURE	PARTICIPER À L'ACCUEIL DE NOUVEAUX SERVICE CIVIQUE
COMMUNIQUER SUR LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT	AIDER À LA CRÉATION D'UNE EXPOSITION OU D'UN JEU PÉDAGOGIQUE	CRÉER DU CONTENU GRAPHIQUE	ANIMATION		
QUELLE THÉMATIQUE ?			VIVRE ENSEMBLE		
CRÉATION DE CONTENU					



Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)



UN ESPACE POUR TROUVER L'INFORMATION ET LES ACTUALITÉS

Une série de pages, accessible notamment via le QR code présent sur les kakemonos, pour accéder à des informations sur l'engagement dans les associations, dans le milieu environnemental ou encore à la boîte à outils élaborées par FNE Occitanie Pyrénées.

Nous avons créé également un répertoire de personnes ressources pour en savoir plus sur les différentes façons de s'engager dans l'environnement. Ainsi des personnes du mouvement sont disponibles pour renseigner sur le bénévolat, sur l'opportunité de réaliser son stage en association, les carrières, etc.



UNE ANALYSE DU DISPOSITIF ET SA PROMOTION

Aidés de Sarah CHEZALVIEL, étudiante en sociologie, nous avons pu analyser ce dispositif par le prisme des volontaires et des structures d'accueil. Le bilan de cette enquête a été remis à la DRAJES et nous a permis de faire remonter des constats de terrain et des pistes de solutions.

Grâce à la présence de Raphaël NEGRINI puis, et surtout, de Marine GUÉLL, FNE Occitanie Pyrénées a participé à de nombreux événements (festivals, forum académique, fêtes de quartiers et de collectivités...) et fait découvrir le service civique aux principaux intéressés : les jeunes et les structures d'accueil.

Au total, ce sont plus de **800 jeunes** de plus de cinquante structures qui ont découvert ou approfondi le sujet du volontariat.

LE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE : NOTRE RÔLE D'INTERMÉDIATION ET D'ACCUEIL DE JEUNES

En 2023, FNE Occitanie Pyrénées a accueilli 14 jeunes en volontariat de service civique dont 10 auprès de structures de notre réseau.

Ces missions, d'une durée de 6 à 8 mois, ont vocation à faire découvrir aux jeunes le milieu environnemental et à épauler les associations dans des projets de sensibilisation ou d'information.

A ce titre, nous avons développé 2 nouvelles missions, en plus des 7 déjà proposées.

Toutes ces missions ont d'ailleurs bénéficié du label « Jeune et Nature » qui permet aux jeunes et aux structures d'accéder à des formations (fresque du climat, de la biodiversité...) et à une enveloppe financière pour l'équipement dans leur mission.

Pour plus d'informations concernant l'accueil d'un volontaire au sein de votre association ou sur le service civique en général, **contactez Léonie Wolck** (l.wolck@fne-op.fr).



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTATS

Le « **compte de résultats** » de l'exercice budgétaire de l'année 2023 est excédentaire de 5 870 € pour un budget annuel avoisinant les 480 000€ (soit environ 1,3% d'excédent) ce qui confirme une gestion correcte, mais fragile, sans marge de manœuvre.

Cet excédent du compte de résultat correspond en premier lieu à un **excédent d'exploitation de 4 837 €**, c'est-à-dire que les dépenses engagées pour l'activité annuelle de la structure en 2023 ont été moindre que les recettes générées par l'activité. **Cela s'explique en partie par la suppression du poste de directeur qui n'a pas été renouvelé et dont la charge de travail s'est partiellement reportée sur les bénévoles du bureau ainsi qu'une masse salariale moins importante.**

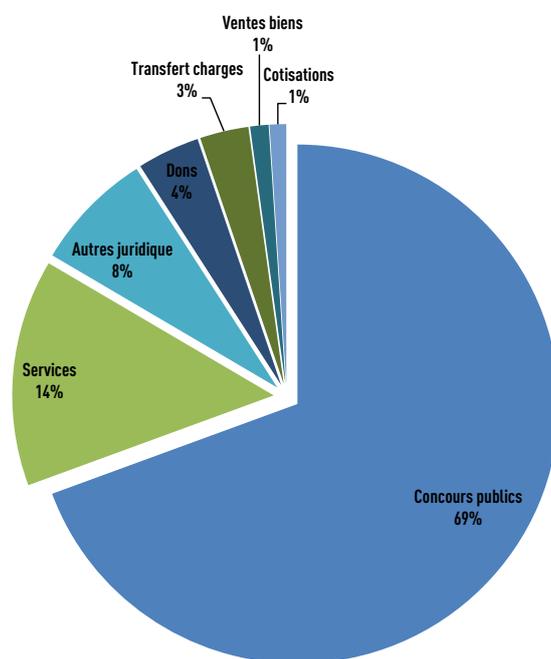
Avec le résultat financier quasi nul 241 € (différence entre les intérêts rémunérateurs et les intérêts débiteurs), le **résultat courant de l'année 2023 abouti ainsi à un excédent de 5 079 €.**

RECETTES COURANTES

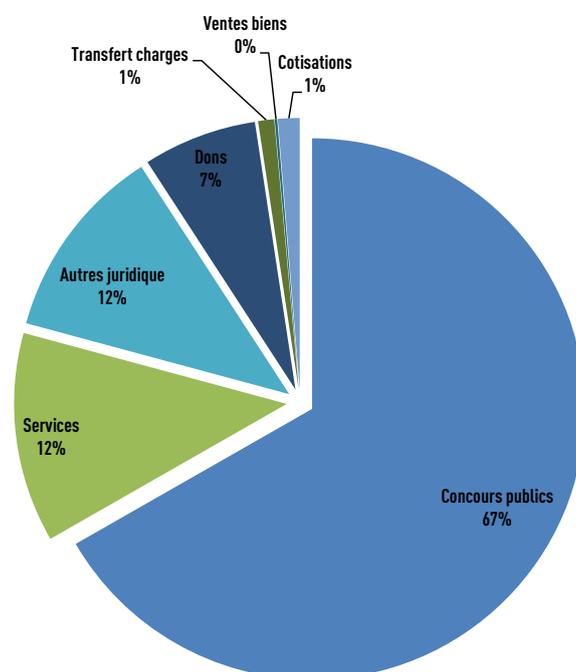
Les principales recettes « courantes » 478 551 € correspondent ainsi principalement :

- aux **cotisations de nos membres**, pour un total de **6 073 €** en 2023, même hauteur qu'en 2022
- aux **ventes de biens et de services** pour **60 053 €** en baisse sensible de -32 000 €. Elles incluent des ventes d'expositions, de parutions et traduisent plusieurs conventions de collaboration associatives importantes de sous-traitance pour d'autres structures associatives à qui FNE Occitanie Pyrénées refacture une partie des salaires. Y sont aussi inclus la **facturation des conseils juridiques et la reprise de nos prestations et animations que nous facturons**. Sont comprises les **ventes de biens** pour **710 €**
- aux **concours publics et subventions d'exploitation** pour **315 812 €**, en nette diminution de 105 000 €, avec le subventionnement de programmes d'actions portés par FNE Occitanie Pyrénées, dont certains concernent aussi des partenaires et/ou territoires voisins ainsi qu'un programme national, et des aides à l'embauche, correspondant donc à des recettes pour certaines obtenues dans le cadre de conventions pluriannuelles et d'autres plus exceptionnelles
- des **ressources liées à la générosité du public (dons)** pour **31 945 €**, en bonne augmentation, correspondant à une forte campagne d'appels à dons en faveur de FNE Occitanie Pyrénées en 2023
- des **transferts de charges** pour **4 498 €**, en nette baisse par rapport à 2022, correspondant aux coûts pédagogiques versés directement par l'organisme de compétence (OPCO) aux établissements de formation, avec un nombre de salarié.e.s en alternance moins élevé
- aux **fonds dédiés** pour 5000 €
- aux **autres produits (juridiques)** pour **55 169 €**, en forte hausse en 2023, la durée des procédures explique la grande variabilité, bonnes rentrées de dossiers anciens

2022
633 581 €



2023
478 551 €



DÉPENSES COURANTES

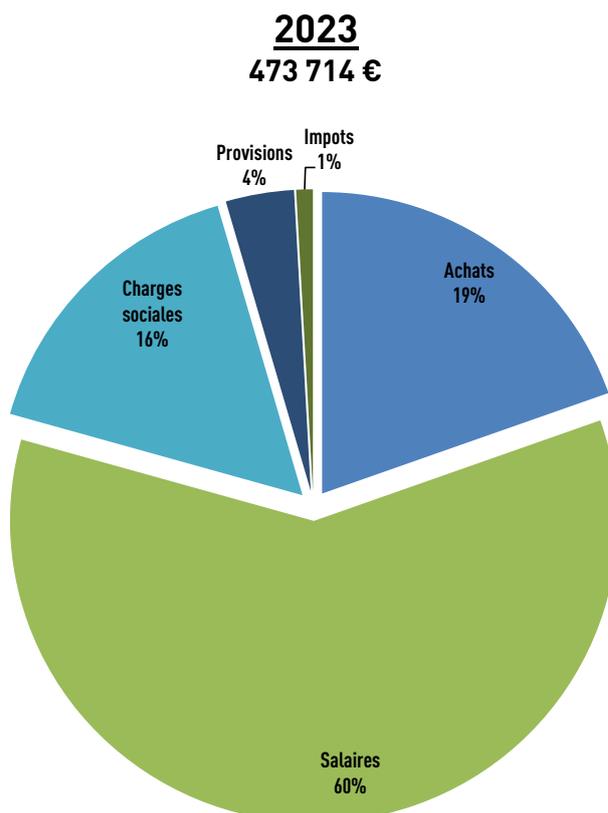
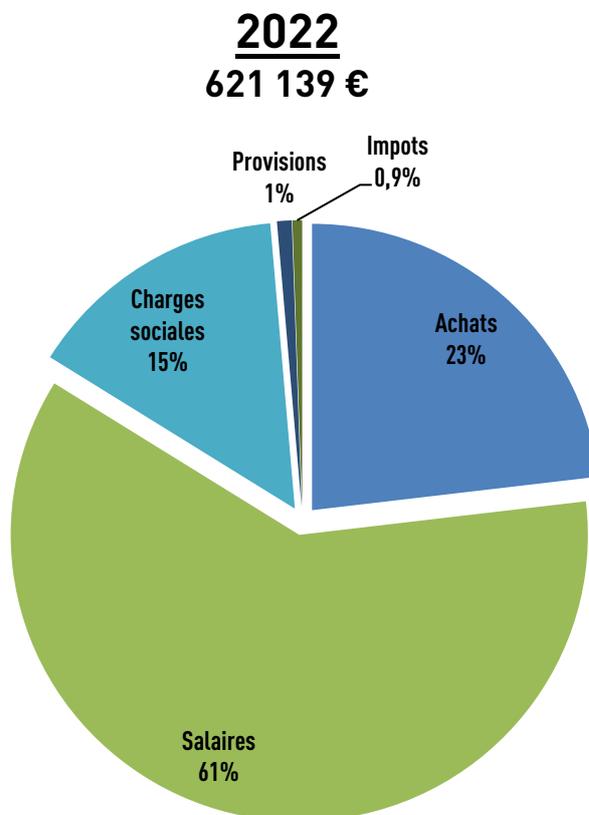
Les principales dépenses « courantes » 473 714 € correspondent essentiellement :

- aux **autres achats et charges externes (externalisations)** pour **92 606 €**, en baisse, correspondant aux principaux frais de fonctionnement de la structure, avec pour principaux postes de dépenses des achats de prestations de services (scientifiques et techniques, méthodologiques d'animation de débats, intervenants formations, administratifs, comptables ou honoraires d'avocats) et aux coûts pédagogiques des apprenti.es en alternance ainsi qu'aux frais de missions de l'équipe salariée
- aux **impôts, taxes et versements assimilés** pour **4 166 €**, en faible hausse, correspondant aux versements à l'OPCO des cotisations obligatoires pour la formation des salarié.es
- aux **salaires et traitements (salaires bruts)** pour **282 556 €**, en baisse sensible, avec des départs pour diverses raisons de salarié(e)s, en ayant soldé beaucoup de congés payés
- aux **charges sociales (cotisations employeurs)** pour **76 294 €**, en baisse aussi, correspondant aux parts employeurs des cotisations sociales liées aux salaires
- aux **dotations aux amortissements et dépréciations** pour **1 591 €**, en baisse, du fait de peu de dépréciations et pas d'achats amortissables
- aux **dotations aux provisions** **15 565 €** en hausse notamment pour litige avec une salariée sur des arrêts de travail requalifiés en accidents du travail un an après (procédure en cours)
- pas de **report en fonds dédiés** donc pas de report d'une part des subventions de 2023 sur 2024

A ces éléments de gestion annuelle et de résultat courant, vient s'ajouter un résultat exceptionnel de 292 € correspondant au total de produits et de charges exceptionnelles liés pour l'essentiel à des annulations de factures ou de créances qui ne seront pas payées.

Nos comptes valorisent aussi la forte **implication volontaire de nos bénévoles** un peu partout dans la région, et la mise à disposition gracieuse jusqu'en fin 2023 de nos locaux de travail à la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse. L'aspect essentiel de notre capacité à agir que représente l'implication bénévole reste difficile à évaluer précisément et notre estimation des montants que cela représente pour cette année 2023 a été évaluée à **83 084 €** à partir des données de 2022, avec un enregistrement actualisé des activités bénévoles l'implication bénévole réelle serait supérieure.

L'ensemble de ces éléments montre le bon fonctionnement pour cette année 2023, de notre fédération et de son équipe salariée qui agit au quotidien pour **mener à bien notre objet statutaire en utilisant au mieux les moyens que nous savons trouver.**



BILAN

S'agissant du « bilan » représentant (au 31/12/2023) le patrimoine hérité de 50 ans d'existence et d'activité de notre fédération, il s'élève à **223 303 €** (avec **348 461 €** d'actif brut).

ACTIF

NOTRE COÛT ET RECETTES D'ACTIVITÉS : CE QUI NOUS APPARTIENT ET/OU QUE L'ON NOUS DOIT

Concernant les **223 303 € d'actifs**, c'est-à-dire les biens matériels, immatériels et financiers qui appartiennent à l'association (mobiliers, supports pédagogiques, trésorerie, créances...), ils correspondent principalement à :

- **7 778 € d'actif net immobilisé** (ce que vaut ce qui nous appartient) au **31/12/2023**, soit :
 - 90 916 € (entièrement amortis, soit 0€ d'actif net) d'immobilisations incorporelles, à savoir principalement la valeur y compris intellectuelle et créative des expositions et supports pédagogiques thématiques réalisés au fil des ans par FNE Occitanie Pyrénées
 - 34 300 € d'immobilisations corporelles, à savoir principalement des investissements représentant 8 006 € (amortis, avec 0€ d'actif net) en travaux d'équipements et pour 26 294 € d'équipement matériel de mobilier et de matériel informatique (amortis à 87 %, avec 3 408 € d'actif net réel)
 - 274 € d'immobilisations financières, à savoir quasi uniquement nos titres de participation à notre banque coopérative, le Crédit Coopératif
 - 4 096 € de dépôts et cautionnements

- **218 876 € d'actif net circulant** (à mobiliser et faire sortir ou entrer), avec :
 - 6 028 € de stocks, principalement du matériel pédagogique (brochures, plaquettes, jeux...)
 - 61 395 € de créances brutes (pour partie dépréciées car irrécouvrables, avec 3 350 € de créances auxquelles nous renonçons car correspondant à des 'clients' insolubles, douteux et/ou irrécouvrables) résultant en 2023 de 58 045 € de créances nettes, dues par nos 'clients' dont nous attendions au 31/12/2023 le paiement et/ou à qui nous devons adresser des factures, concernant des structures à qui nous facturons des prestations d'animation, de formation ou des structures condamnées en justice à nous verser différents montants dont certaines affaires juridiques en appel
 - 116 517 € d'autres créances, à savoir essentiellement des subventions 2023 dont nous n'avions perçu qu'une partie au 31/12/2023, les soldes de subventions se demandant pour beaucoup en début d'année suivante sur la base des bilans d'activités et financiers de l'année écoulée
 - 34 226 € d'autres postes de l'actif circulant, compte bancaire courant, livret A et caisse en liquide
 - 710 € de charges constatées d'avance

PASSIF

CE QUE SONT LES RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES MOBILISÉES HIER ET AUJOURD'HUI POUR FINANCER NOS ACTIFS ET CE QUE NOUS DEVONS

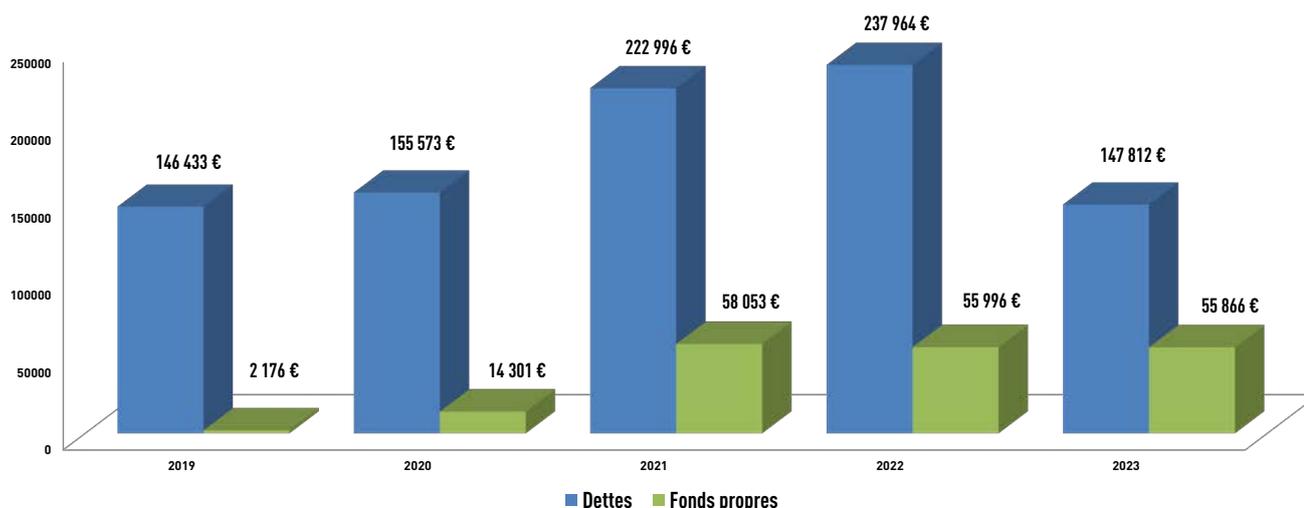
Concernant les **223 303 €** de passif, c'est à dire les fonds associatifs (dont des fonds prêtés avec droits de reprise) et le cumul des résultats comptables positifs et négatifs des années précédentes, ainsi que les provisions risques, charges, fonds dédiés et les dettes, il correspond principalement :

- **55 866 € de fonds propres au 31/12/2023**, dont :
 - 49 975 € de fonds associatifs, correspondant au cumul des résultats positifs des périodes précédentes (jusqu'en 2009)
 - 4 500 € d'apports de France Active Occitanie avec droit de reprise, s'apparentant à un prêt bancaire mais spécifiquement dédié aux associations

- -4480 € de report à nouveau (en solde débiteur), correspondant au cumul des résultats négatifs depuis 2010, 2011 et 2012, puis positifs ou négatifs depuis et jusqu'à 2022
- 5 870 € d'excédent du compte de résultat de l'exercice 2023, à affecter à nos fonds propres
- pas de fonds reportés et dédiés des subventions, correspondant à une part de subvention, dont des parties d'actions doivent être menées et finalisées dans les années à venir, en l'occurrence en 2024

- **19 625 € de provisions**, pour charges diverses, correspondant à des dépenses à venir en 2024
- **147 812 € de dettes**, correspondant principalement aux diverses formes de dettes financières, de factures à payer, de congés payés non pris par les salarié.es et de cotisations sociales et autres formes de dettes restant à payer au 31/12/2023, avec :
 - 10 965 € d'emprunt de prêt garanti par l'État (PGE) restant à rembourser (sur les 18 045 € souscrits en 2020 dans le cadre de la crise Covid et à rembourser sur cinq ans)
 - 13 000 € de prêts des associations à rembourser à partir de fin 2024

- 51 167 € de dettes fournisseurs, correspondant à des factures restant à régler et/ou attendues par FNE Occitanie Pyrénées au 31/12/2023
- 72 437 € de dettes sociales et fiscales, correspondant principalement à 9 665 € de congés payés non pris au 31/12/2023 par l'équipe salariée, 49 800 € de cotisations de sécurité sociale auprès de l'URSSAF dont des échéances non payées en 2020 durant les périodes de confinement (à rembourser sur trois ans, dont près de 30 194 € à rembourser en 2024) ainsi que 1 985 € de cotisations à la caisse complémentaire de retraites pour des échéances de 2020



L'ensemble des dettes correspond à des échéanciers de remboursements de l'ordre de 43 000 € à pouvoir déboursier pour l'année 2024. Ce montant est à rapprocher des créances exigibles en 2024 par FNE Occitanie Pyrénées, soit environ 10 000 € de différence entre les créances recouvrables et les dettes facturées à notre fédération.

Cette situation conduit à **devoir viser un excédent budgétaire de 33 000 € en 2024**, tout en obtenant le paiement des créances dues à notre association, pour garder la capacité de remboursement de nos échéanciers en plus des dépenses courantes à honorer (dont les salaires).

Il est à noter que depuis 2021 ces échéances et remboursements ont été honorées au fil des exercices mais en augmentant notre endettement, nous avons inversé la tendance cette année.

L'ensemble de ces éléments comptables ont juste permis à **FNE Occitanie Pyrénées** de poursuivre son activité mais appellent le renforcement et la consolidation de ses finances et de ses moyens d'action. La commissaire aux comptes nous avait engagé à une réflexion importante vis-à-vis de notre structure économique tout en déclenchant une procédure d'alerte, nous y avons clairement répondu, en réduisant considérablement notre endettement, mais celui-ci reste encore trop élevé.

Nous avons revu en profondeur la répartition des postes et des charges de travail incombant à chacune et chacun, nous appliquant à ce que chaque poste salarié soient associés à des financements. Il nous faut cependant impérativement accentuer les recettes de biens et services, y compris le juridique et rechercher d'autres sources de financement, par exemple vers les acteurs économiques, plusieurs personnes travaillent sur ce sujet, tout en étant très vigilants sur nos interlocuteurs, c'est la raison pour laquelle nous travaillons un projet de charte éthique.

L'équation entre nos différentes capacités, tant à porter notre objet associatif avec une équipe salariée, qu'à conserver une totale liberté d'arbitrage sur les actions menées de sensibilisation ou juridiques, que d'accompagner et interagir avec les associations, est sans cesse requestionnée par notre volonté d'indépendance financière.

FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS

POURQUOI ADHÉRER ?

C'est rejoindre un réseau associatif diversifié sur l'ensemble du territoire de l'ex Midi-Pyrénées, lui-même intégré au réseau national FNE. Notre fédération crée une dynamique d'échanges entre nos associations membres ce qui permet la diffusion d'informations, ainsi que des compétences et expertises mutualisées.

L'acte d'adhésion est un soutien réciproque entre votre association et la fédération dans un objectif commun et partagé. En adhérant, vous donnez plus de poids au réseau permettant de peser sur les décisions politiques et administratives. Vous pourrez ainsi :

- Apporter une vision de votre territoire
- Permettre d'élargir votre vision des questions environnementales et divers champs d'intervention associés à la défense de l'environnement
- Participer à la gouvernance en intégrant le conseil d'administration lors de l'assemblée générale

- Bénéficier de l'expertise et de l'expérience des salariés ainsi que des associations membres
- Être informé des formations et événements thématiques organisés par la fédération régionale
- Bénéficier des moyens de communication de FNE Occitanie Pyrénées via son site internet
- Participer aux réseaux thématiques de FNE, et avoir l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles
- Contribuer à la construction d'un positionnement associatif partagé, base du plaidoyer...

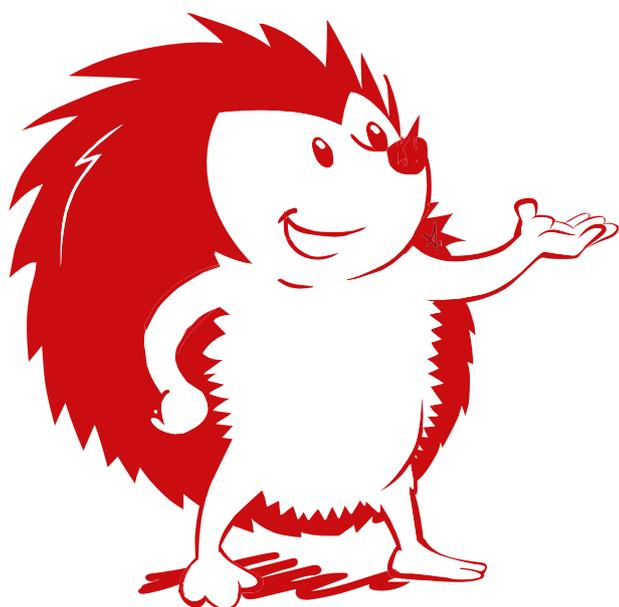
Toute adhésion doit être validée par le bureau. Vos statuts, objet associatif et gouvernance vous seront demandés. Nous vous demanderons aussi de signer notre [charte FNE en Occitanie](#) rappelant nos valeurs et ambitions communes.

Notre équipe salariée peut vous proposer un ensemble d'animations et/ou outils pédagogiques divers et variés, ainsi qu'une gamme de services afin de vous accompagner dans vos projets associatifs. Selon vos besoins, nous pouvons adapter et proposer des formations accessibles à toutes les associations.

Toutefois, nous privilégions d'abord nos associations adhérentes.

Certaines animations et protocoles d'accompagnement peuvent faire l'objet d'une facturation. Cela concerne principalement nos actions non subventionnées.

NOS ACCOMPAGNEMENTS



NOS CONSEILS JURIDIQUES

Le service juridique de notre fédération propose un appui auprès des fédérations et associations membres en réalisant des conseils juridiques ponctuels, et rémunérés lorsque plusieurs heures de travail sont nécessaires à l'analyse du dossier.

VOIR PAGE 36



NOTRE ACCOMPAGNEMENT À L'IDENTIFICATION DE DÉGRADATIONS SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

Les associations sont régulièrement sollicitées par des citoyen.ne.s confronté.e.s à des atteintes à l'environnement et en constatent elles-mêmes. En utilisant Sentinelles de la nature et en orientant le public vers cet outil interactif, les échanges avec nos équipes sont facilités et les informations indispensables au traitement de l'atteinte rassemblées au même endroit.

Des fiches pratiques accessibles à tous.te.s indiquent comment réagir et en cas de besoin notre équipe vous accompagne ou répond à vos questions.

N'hésitez pas à indiquer «ASSO MEMBRE» comme complément de votre identité afin de bénéficier d'un traitement privilégié de vos alertes.

VOIR PAGE 39 

NOTRE AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES

Vous pensez à accueillir un.e jeune en service civique pour un de vos projets ou souhaitez avoir plus d'information concernant ce dispositif ? Nous vous apportons les réponses, les informations nécessaires et vous facilitons tout le volet administratif et financier pour une relation et une expérience réciproque de qualité.

VOIR PAGE 51 

NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS OUTILS WEB ET BESOINS DE GRAPHISME

Nous pouvons également vous proposer un accompagnement si vous souhaitez modifier et/ou améliorer votre site internet, créer des visuels de communications (affiches, flyers...) pour votre structure ou pour un évènement, une action en particulier, ou encore mettre en place des outils numériques collaboratifs.

Cela fera l'objet d'une facturation selon le niveau d'intervention de nos salariés

NOTRE ACCOMPAGNEMENT À L'IDENTIFICATION DE BONNES PRATIQUES SUR « SENTINELLES DE LA NATURE »

Vous souhaitez participer à la dynamique Sentinelles de l'eau au travers la remontée d'initiatives favorables ?

Nous vous accompagnons dans vos réflexions grâce à notre expertise technique, nos outils pédagogiques et notre réseaux de partenaires.

VOIR PAGE 41 

NOS ANIMATIONS DIVERSES SUR NOS THÉMATIQUES DE TRAVAIL

La quasi totalité de nos animations présentes dans ce rapport, telles que les stands, formations, conférences, ciné débats, peuvent vous être proposées si vous organisez un évènement ou souhaitez le faire. Nous pouvons les adapter selon le public.

De la même façon tous nos outils pédagogiques (expositions, jeux,...) sont à la vente ou la location.

VOIR PAGES 22 À 52 

NOTRE SOUTIEN AU MONTAGE DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Lorsque des appels à projet ponctuels ou récurrents sont publiés, nous vous en informons et pouvons vous accompagner dans le montage administratif (réculte des documents obligatoires et/ou nécessaires, mise à jour des ces documents si besoin est...) et financier (élaboration de budgets...). Nous sommes également à vos côtés pour monter le projet à partir de vos besoins et envies.

ILS NOUS SOUTIENNENT



14 rue de Tivoli
31000 Toulouse



contact@fne-op.fr

05 82 74 04 34



www.fne-op.fr

